



50° NORD  
— 3° EST



# 1ères assises des arts visuels en Hauts-de-France

**COOPÉRER :  
SOLUTION D'AVENIR OU ILLUSION COLLECTIVE ?**

—  
**Arras | 28 novembre 2025**



# SOMMAIRE

Le 28 novembre 2025, plus de 150 personnes se sont réunies à L'être lieu à Arras pour les premières assises des arts visuels en Hauts-de-France, organisées par 50° NORD – 3° EST.

Une mobilisation qui témoigne de la vitalité du secteur et de l'importance des questions abordées.

Au cœur des débats : la coopération et ses réalités professionnelles dans les domaines des arts plastiques, du design et de la photographie. Comment construire ensemble ? Quels enjeux pour nos territoires ? Comment faire de l'intérêt commun une réalité concrète ?

Tables rondes, rencontres artistiques et temps de networking ont permis d'explorer les spécificités de la coopération en région et au-delà, créant des espaces de dialogue précieux entre les différents acteurs du secteur.

## — DISCOURS D'OUVERTURE —

- 5 Sandrine Frescal
- 6 Grégory Fenoglio
- 7 Benoit Villain & Thierry Heynen
- 9 Aude Vilette
- 10 François Decoster
- 12 Éric Jarrot

## — SYNTHÈSES —

- 14 Intervention : D'une coopération qui ne serait pas du semblant par François Pouthier
- 18 Table ronde : L'art en partage
- 24 Performance du duo ORAN
- 28 Table ronde : Géographies sensibles de la coopération culturelle en arts visuels
- 34 Table ronde : Cultiver l'art du dialogue
- 40 Conclusion et perspectives par Marc Lasseaux

## — ANNEXES —

- Présentation du lieu d'accueil
- 43 L'être lieu
- 44 Installation de Laurent Delecroix
- Introductions des tables rondes
- 47 Véronique Goudinoux
- 48 Lucie Orbie
- 50 Biographies des intervenants et intervenantes
- 58 Bibliographie
- 60 Présentation du pôle 50° NORD – 3° EST

# DISCOURS D'OUVERTURE

## SANDRINE FRESCAL

—  
Proviseure du lycée et principale du collège – Cité scolaire Gambetta-Carnot

Bonjour à toutes et tous. Mesdames, Messieurs, en vos grades et qualités. Je suis Sandrine Frescal, la proviseure de la Cité scolaire. J'ai le grand plaisir de vous accueillir pour ce temps tout aussi exceptionnel pour vous, qui est le premier temps d'assises à l'échelle régionale. Vous êtes dans une cité scolaire qui comporte deux bâtiments : le bâtiment Carnot et le bâtiment Gambetta. Le bâtiment Gambetta est celui que vous avez peut-être aperçu de l'autre côté du square. C'est un bâtiment qui a été construit dans les années 1960 sur une architecture pensée par l'architecte Albert Feuillâtre. Dans le même temps, il va aussi édifier le lycée Pasteur à Hénin-Beaumont et le lycée Condorcet à Lens pour accueillir les enfants du baby-boom qui vont entrer au lycée. Pour celles et ceux qui sont familiers de ces lieux, vous retrouveriez certains éléments d'architecture et notamment les bas-reliefs qui ont été créés par différents artistes. Le 1 % culturel, ce sont les bas-reliefs que vous pourrez apercevoir sur la façade de Gambetta et qui sont des bas-reliefs de René Le Tourneur.

Nous sommes sur un ancien couvent lorsque nous sommes à Gambetta. Avant la Révolution, dès le Moyen Âge, ce sont les Carmes-Déchaussés et puis après la Révolution, ce sont des Ursulines. Ça devient petit à petit un collège, et puis désormais un lycée et un collège, puisque de l'autre côté du square, nous avons des élèves qui ont dix ans lorsqu'ils rentrent au collège et qui auront 18-19 ans lorsqu'ils obtiennent leur baccalauréat. Ici, nous sommes à Carnot. C'est une ancienne caserne. Nous sommes au pied des remparts et d'ailleurs, lorsqu'il y a eu des fouilles au moment de la reconstruction du square Frachon, on a pu remettre à jour une partie des remparts médiévaux de la cité d'Arras, et donc une caserne qui s'est transformée au fil des ans et qui ensuite, lorsqu'elle a été désaffectée, a été complètement rasée. Le lycée construit a d'abord été un lycée professionnel, puis un lycée technique, avant de fusionner en 2012 avec Gambetta. On parle désormais de la cité scolaire Gambetta-Carnot.

C'est une mini ville dans la ville, un lycée de centre-ville au cœur de la très belle ville Arrageoise. Nous accueillons 1800 élèves. Le plus jeune élève a dix ans, le plus âgé de nos étudiants a 35 ans. Il est actuellement en BTS. Tout ce petit monde vit très bien entouré de 300 enseignants. Petite cité dans la cité. Parmi l'identité de ce lieu, arts et humanité – et donc ce qui va nous réunir aujourd'hui, ce sont les arts – c'est inscrit dans l'histoire, dans

l'ADN de l'établissement. Plutôt côté Gambetta puisque c'est là que l'on a les formations générales, de très longue date, y compris lorsque l'on parlait de bac A2, de bac L, pour certains d'entre vous, c'est votre génération. Désormais, on parle de première générale depuis la réforme du lycée en 2021, il y a toujours eu une option arts plastiques et une spécialité arts plastiques dans cet établissement. Dernier né au niveau du collège, une classe à horaires aménagés arts plastiques, pour accueillir des élèves de la sixième à la troisième. À titre expérimental, ça a été mis en place en 2022 et nous obtenons une classe à horaires aménagés arts plastiques, coloration, lettres, de façon officielle en 2023. Ce sont à peu près 12 à 14 élèves chaque année qui vont pouvoir entrer et ensuite monter en cohorte. Certains élèves deviennent lycéens à Gambetta, mais Gambetta a un rayonnement beaucoup plus large que l'arrageois. D'autres élèves vont nous rejoindre au lycée pour la spécialité arts plastiques, bénéficier de l'internat pour pouvoir honorer leur scolarité grâce à ces arts. Et c'est la même chose en CPGE où là, en 2012, officiellement, la spécialité arts plastiques apparaît pour les hypokhâgne et khâgne et les préparer aux concours des grandes écoles. Pour nous, ça va être l'École Normale Supérieure de Lyon. L'an passé, pour la première fois, l'une de nos étudiantes obtient le concours de l'École normale supérieure de Lyon avec l'option arts plastiques.

Voilà pour une succincte présentation et de cette cité qui vous accueille, et de nos élèves que nous conduisons vers ce projet qu'ils ont de développer les arts, leur appétence culturelle et intellectuelle dans ce domaine. Vous êtes dans un espace particulier qui s'appelle l'espace Bizet, et ça va être la transition pour que Monsieur Fenoglio complète mon propos introductif. Je vous prie de m'excuser de mon absence, mon agenda est souvent très rempli et je ne peux même pas m'offrir une petite bulle avec vous d'une heure. Je vais m'éclipser aussitôt. Je vous souhaite très sincèrement une très belle journée de rencontres et d'échanges. Merci à toutes et tous.

# GRÉGORY FENOGLIO

—  
Directeur – L'être lieu et professeur en CPGE

Bonjour à tous. Je suis enseignant en arts plastiques dans l'établissement. J'ai commencé au lycée en 2009 en étant nommé sur l'enseignement de spécialité arts plastiques, et à partir de 2012, on a pu créer tout un parcours de d'hypokhâgne et de khâgne pour des étudiants qui s'inscrivent dans un projet pluridisciplinaire littéraire avec cette coloration, cette identité des arts plastiques, véritablement dans le sens où la pratique a un rôle crucial dans leur formation et leur sensibilisation à l'art contemporain. Mon propos c'est de vous remercier d'être venus aujourd'hui pour cette rencontre, on est très honorés de vous accueillir dans ce lieu, dans cet espace. Je tenais dans mon discours introductif à vous présenter brièvement ce qu'était ce lieu et comment s'est créée l'association L'être lieu.

Historiquement, ce lieu a formé des jeunes dans le cadre d'un lycée technique pendant une trentaine d'années. Vous êtes ici dans l'Espace Bizet. Non pas du nom du musicien compositeur, mais en mémoire de Serge Bizet, un professeur qui a travaillé très longuement dans cet espace. Ce lieu, avant formait des tourneur-fraiseur. En mars 2012, il y avait encore dans ce lieu des machines pour découper de la tôle, des machines très imposantes, etc. 2012 a été un moment de fusion des deux établissements. D'un côté, Gambetta et ici Carnot, historiquement technique, les deux établissements ont fusionné pour créer une seule cité scolaire Gambetta-Carnot. Le choix a été fait à ce moment-là par rapport à ce lieu, c'était que ces formations avaient évolué aussi avec l'évolution numérique et que ce lieu n'avait plus d'usage dans l'établissement. On aurait pu en faire un lieu de stockage. On a toujours besoin de stockage dans un établissement. Mais le choix qui a été fait avec le chef d'établissement de l'époque, c'était de dire on va en faire un centre culturel à la fois au cœur de la cité scolaire, à destination des étudiants, mais avec l'idée qu'on puisse l'ouvrir aussi sur l'extérieur, en dehors du temps scolaire. Donc ça s'est fait assez vite finalement. En 2012, j'ai découvert le lieu, en avril, et après en novembre, le lieu était inauguré et entre temps, on avait créé cette association loi 1901 qui s'appelle L'être Lieu et qui investit cet espace, dans le cadre de ses résidences et dans le cadre de ses expositions. C'est intéressant pour moi aussi que vous soyez présent pour ces assises, parce que c'est déjà une coopération, puisque c'est le thème qui nous réunit aujourd'hui, une coopération entre l'Éducation nationale d'une part, et puis le monde associatif d'autre part. Donc ça, c'est important.

On est dans un monde qui est souvent perçu comme étant une forteresse, refermé sur lui-même, et vous êtes dans un lieu qui vous accueille aujourd'hui. Et dans le cadre de nos expositions, on accueille le soir, le week-end et sur le temps des vacances scolaires. Donc il y a vraiment cet esprit d'ouverture qui nous anime, avec cette utopie, d'une certaine façon, que l'école puisse être ouverte aussi aux arts. Donc ça c'est pour remettre un petit peu dans le contexte. En 2012, très rapidement, l'association a été créée par des professeurs et par des étudiants, de Khâgne. Parmi les professeurs qui ont signé et qui ont été fondateurs de notre lieu, il y a quelqu'un qui s'appelle Dominique Bernard, qui était présent ce jour-là, qui est notre collègue décédé dans cet établissement, je tenais à le rappeler. On a conservé cette image qui est ici pour la Cité scolaire, un symbole très, très fort de cette jeunesse qui a été capable de se relever après ce traumatisme. Dominique Bernard était un professeur de lettres extrêmement cultivé et très sensible aux arts, particulièrement à l'art baroque et un adorateur de Nicolas Poussin. Voilà, je tenais à lui rendre hommage puisqu'il est membre fondateur de L'être lieu.

Les choses se sont mises en place à partir de 2012, avec cette idée que, les étudiants de classes préparatoires ayant une certaine maturité, se formant en quelque sorte à des métiers futurs de la médiation culturelle, du patrimoine, des arts, pouvaient vivre avec un artiste en résidence une expérience pendant six mois. C'est ce que vous pouvez percevoir aujourd'hui avec l'installation de Laurent Delecroix, qui est une étape, un prototype d'une exposition de restitution qui se déroulera en mars. À partir de 2013, le partenariat, outre celui de l'Éducation nationale, s'est fait avec le musée d'Arras, avec une co-résidence qui permettait aux artistes de pouvoir investir les espaces du musée. Ici, nous étions plutôt dans un laboratoire de pratiques plastiques, le musée, avec une collection de beaux-arts, qui permettait de faire finalement des contrepoints avec sa collection. Le musée est actuellement en travaux, en réhabilitation, et pour autant, les résidences persistent puisque les artistes mènent des résidences dites de chantier. Cela permet d'explorer aussi cette étape de chantier. Dernière chose dans ma présentation, c'est très formateur pour les étudiants, on a aussi une édition très importante qui fait le lien avec les classes préparatoires, parce que beaucoup d'élèves écrivent, sont contributeurs de la revue et elles sont mises à votre disposition si vous le souhaitez dans la journée.

# BENOIT VILLAIN & THIERRY HEYNEN

—  
Coprésidents – 50° NORD – 3° EST

## Benoit Villain

Thierry et moi allons faire un petit mot d'introduction concernant ces assises, nous allons commencer par quelques remerciements, puisque ces assises sont organisées dans le cadre de la programmation annuelle de 50° NORD – 3° EST, et elles sont rendues possibles grâce au soutien de la DRAC des Hauts-de-France. Je remercie aussi la région Hauts-de-France qui contribue à l'ensemble de nos activités et de nos actions, et notamment à la mise en place de cette journée. Le département du Nord et l'ADAGP – copie privée. On tient aussi à adresser nos remerciements pour l'organisation de ces assises à la cité scolaire Gambetta-Carnot et à Madame Frescal, que vous avez pu entendre en ouverture de cette journée, qui est proviseur du lycée et principale du collège de la Cité scolaire et à Monsieur Landa, responsable technique et ses équipes à L'être lieu ainsi que Grégory, directeur de L'être Lieu et membre du conseil d'administration du Pôle. Merci également à l'ensemble des membres du comité de pilotage qui ont travaillé sur la définition et le pilotage de cette journée. Et puis l'ensemble des intervenants, que vous pourrez écouter et avec lesquels vous pourrez échanger durant cette journée.

## Thierry Heynen

Le pôle a été créé en 1996, ce qui fait que dans quelques mois, nous pourrions fêter les 30 ans de 50° NORD – 3° EST. Le pôle a pour objet de favoriser le développement des arts visuels en Hauts-de-France et sur les territoires transfrontaliers. Le pôle participe, en tant que réseau de compétences, à la structuration du secteur dans une démarche coopérative, et c'est un point essentiel pour la journée d'aujourd'hui. Il fédère les acteurs et les actrices professionnels des arts visuels et organise toute action concourant à la réalisation des objectifs. Depuis 2023, des changements importants ont ouvert de nouvelles perspectives dans ses modes de gouvernance, dans son ouverture aux professionnels, aujourd'hui mieux représentés au sein des collèges d'activités composant l'assemblée des membres actifs, avec un collège Création & production artistique, un collège Diffusion & accompagnement, un collège Formation & transmission, et un collège Marché de l'art & philanthropie. 50° NORD – 3° EST, c'est près de 140 professionnels des arts visuels.

L'évolution du pôle s'est aussi faite sur certains de ses axes stratégiques qui ont été redéfinis avec notamment un axe stratégie de rayonnement et structuration des territoires. Parmi les actions qui ont

été réalisées, c'est la création d'ambassadeurs, de lieux ambassadeurs qui ont pour objectif d'aller toujours plus près de chacun afin d'assurer une représentativité des territoires comme des professionnels. L'objectif c'est d'avoir au moins un lieu ambassadeur dans chaque département pour vraiment couvrir le territoire des Hauts-de-France. Deuxième axe : professionnalisation des métiers de l'art et de la culture, avec par exemple Artists Wanted, et puis ces assises qui sont organisées. Troisième axe : la politique de coopération qui est bien sûr au centre de la journée d'aujourd'hui, avec notamment le programme Watch This Space qui se transforme cette année en ÉCLATS pour aller toujours plus vers la coopération. Un axe arts et durabilité permet d'avancer ensemble vers l'avenir.

Venons en au sujet de ces assises. **Coopérer, solution d'avenir ou illusion collective ?** Dans un contexte budgétaire particulièrement critique pour l'ensemble des secteurs des arts et de la culture, le pôle 50° NORD – 3° EST est un espace de respiration pour certaines valeurs de solidarité et de coopération. Et au moment où des décisions politiques brutales remettent en question certains éléments du modèle français d'une culture envisagée comme un vecteur d'émancipation individuelle et collective, nous défendons une culture inclusive forte de liens sociaux, de création et d'imaginaires. Nous devons collectivement, par une stratégie de collaboration renforcée et lucide, continuer à affirmer cette volonté de résistance que chacun d'entre nous déploie avec intelligence face à des forces qui tendent de plus en plus à segmenter et diviser. C'est pourquoi nous avons, dans le cadre des réflexions menées par les membres du pôle, souhaité explorer dans le cadre de cette première édition des Assises, la question de la coopération qui nous semble aujourd'hui plus que fondamentale au regard des réalités professionnelles que nous connaissons tous. Quels sont aujourd'hui les enjeux de la coopération ? Devons-nous considérer l'intérêt commun comme un idéal à atteindre ? La journée sera introduite par François Pouthier, enseignant-chercheur à l'université Bordeaux-Montaigne, qui reviendra sur quelques fondamentaux de la notion de coopération. Nous passerons ensuite donc au déroulé des tables rondes.

## Benoit Villain

Trois tables rondes, une table ronde à 10h15, l'Art en partage, une table ronde à 14h, Géographie sensible de la coopération culturelle en arts visuels,

et une table ronde à 16h45, Cultiver l'art du dialogue. Nous tenons aussi à remercier le duo d'artistes ORAN qui proposeront une performance pour nous sortir un peu de cet espace théorique de cette journée et nous échapper le temps d'un instant dans une temporalité différente. Et puis cette journée se conclura par quelques mots de Marc Lasseaux, collectionneur, psychanalyste et grand témoin des assises, avant de nous retrouver autour d'un cocktail dinatoire. On vous souhaite une bonne journée, de bonnes assises.

# AUDE VILETTE

—  
Adjointe en charge de l'Attractivité, de l'Art de Vivre et du Tourisme – Ville d'Arras  
Conseillère de la CUA

Je vous accueille à Arras au nom du maire d'Arras et d'Alexandre Malfait, adjoint à la culture. Je suis adjointe aux événements, mais aussi pour l'art contemporain puisque je suis professeure d'arts plastiques en collège dans la vie. Donc j'ai retrouvé ce jour des collègues, des connaissances, des artistes d'Arras, et puis madame Guitton qui est là aussi du FRAC. C'est un grand plaisir de les retrouver. J'espère que toutes et tous aujourd'hui, vous aurez des réponses, vous aurez des liens, des objectifs, un élargissement d'horizon pour vos activités. Vraiment, je vous le souhaite de tout cœur. Je suis ravie aussi que ce soit L'être lieu qui ait été choisi pour inaugurer ces premières assises là aujourd'hui. Parce qu'à la ville, nous sommes vraiment très heureux de travailler avec Grégory Fenoglio, qui donne à cet espace une version absolument solaire pour tout ce qui concerne l'art contemporain à Arras, pour la venue d'artistes en résidence, et je salue la présence de Monsieur Delecroix qui est là et qui nous prépare avec les étudiants, une belle exposition qui aura lieu au printemps. Il va aussi intervenir dans le chantier du musée qui est en ce moment en rénovation. Voilà, donc ce lieu, c'est une pépite qui brille dans l'univers arrageois, dans l'univers culturel arrageois. Je voulais rendre hommage au travail de Grégory qui est absolument extraordinaire. Et je vais passer la parole à Monsieur Decoster. Merci de votre attention.

Tout d'abord, vous saluer toutes et tous et dire le plaisir qui est pour moi de vous retrouver et de retrouver beaucoup de têtes connues, ce qui me fait toujours plaisir de rencontrer à l'occasion de démarches collectives. Il y a quelques jours, j'étais convié à rencontrer quelqu'un qu'on connaît bien à Arras, Catherine Pégard, puisqu'on a organisé avec elle pendant de longues années la présence du château de Versailles à Arras et qui a pris il y a quelques semaines, des fonctions auprès du Président de la République pour l'accompagner sur des questions de culture. Nous avons eu une rencontre avec quelques élus locaux et Catherine Pégard. Et je crois que dans le premier tour de table, il a été demandé aux élus quelle était leur fierté. Et moi j'ai dit : Écoutez, moi, La première fierté, c'est que nous avons, en créant la nouvelle région Hauts-de-France, voulu créer une politique culturelle ensemble, avec les élus, mais aussi avec les acteurs de la culture. Et donc ma première réponse quelque part à la question qui est posée, qui est une question malicieuse finalement, pour initier le débat, je connais bien la malice de 50° NORD – 3° EST pour pouvoir lancer les débats. Je le dis devant les co-présidents Thierry et Benoit, devant Lucie depuis de nombreuses années, pour pouvoir participer justement à l'élaboration et aux orientations de la politique culturelle, c'est une véritable fierté pour nous, une fierté aussi parce que ça nous permet de résister. Et maintenant, tu viens de le dire, on est dans des temps d'incertitude.

Moi, je suis là aussi pour dire qu'avec la région Hauts-de-France, nous avons toujours cette certitude que la culture est une ambition politique encore plus nécessaire. Et vous connaissez l'engagement de Xavier Bertrand qui le dit très régulièrement. Je suis là aussi pour le réaffirmer à vos côtés. Mais cette résistance, ça passe par un collectif. Et je crois que pour les arts visuels, c'est peut-être encore plus important. Je me souviens de tous les échanges qu'on a eus. D'ailleurs, on a commencé la concertation à Arras aussi, au théâtre, il y a bientôt dix ans, finalement, pour se dire : il faut que chaque filière puisse aussi se structurer, c'est à dire avoir des lieux de rencontre, des lieux aussi, des moyens d'expression. Et c'est aussi une des raisons pour lesquelles je voulais être là ce matin pour remercier 50° NORD – 3° EST, effectivement remercier tout le travail qui est fait depuis près de 30 ans. Mais en ce qui me concerne, que je connais mieux depuis une dizaine d'années. Remercier aussi le fait que vous ayez choisi un lieu effectivement porteur de

beaucoup de symboles. Et Monsieur le Directeur, vous venez de rappeler combien ici on sait la puissance de l'art, mais on sait aussi combien l'art doit être protégé parce qu'il est attaqué, et ici plus qu'ailleurs, on le sait. Et bien sûr, je m'associe à l'hommage que vous venez de rendre, et je comprends l'émotion qu'il y a aussi toujours à pouvoir rassembler autant d'acteurs culturels qui viennent des quatre coins de la région et de plus loin, pour aussi dire que ce qui a été initié ici depuis 2012 est quelque chose qui a chaque année de plus en plus de sens. Et nous sommes là pour cela, bien évidemment.

Nous sommes là aussi parce que c'est aussi un message qui nous interroge : Où souhaite-t-on que l'art soit ? Et cette question-là, nous continuons à nous la poser. Nous avons cette relation particulière avec la jeunesse. La question de l'éducation artistique et culturelle est une question sur laquelle nous avons besoin aussi d'affirmer notre engagement. Nous avons accueilli à Amiens les Assises européennes de l'EAC il y a quelques semaines. Le président de la région y était aussi, avec des souhaits de réfléchir, toujours, à renouveler la manière dont l'art s'offre, en confrontation aussi avec les plus jeunes dans leur parcours. Et ici, on a une formidable réussite et une formidable expression de cette ambition. Nous allons vous interroger sur la manière dont les arts visuels peuvent aussi gagner d'autres territoires. Nous avons, avec Xavier Bertrand, cette volonté de réinterroger le temps de parcours scolaire. C'est aussi toujours l'idée de pouvoir aussi confronter les différentes compétences d'une collectivité. Il se trouve que la Région a une compétence importante en matière de transport scolaire. Ce sont des temps importants dans la vie des jeunes et sur lesquels nous souhaitons pouvoir travailler. Et les arts visuels ont sans doute une contribution essentielle à apporter. Aussi, pendant ce temps de transport, qui peut être aussi un temps de rencontre avec les arts.

Et puis, je le dis, avec les orientations que nous nous sommes données en 2023 sur la politique culturelle régionale, nous avons mis deux dimensions au cœur de cette nouvelle étape dans la construction de la politique culturelle : la notion d'équité, la notion de transition écologique. Je sais combien ce sont des dimensions qui sont au cœur de vos démarches. Et cette question aussi, elle passe par le collectif et a bien évidemment besoin de faire en sorte que les acteurs des arts visuels, qui, pour certains d'entre eux, sont parfois seuls, se retrouvent pour pouvoir participer à des ambitions d'itinérance, des ambitions

de circulation et qui nécessitent justement cet accompagnement. Accompagnement dans la filière, mais aussi entre la filière et les pouvoirs publics. C'est aussi un travail que nous menons au moment où nous réinterrogeons la compétence culture.

Le Premier ministre a posé la question d'un nouvel acte de décentralisation. Nous tenons d'ailleurs aussi souvent à Arras des réunions de la Commission territoriale de l'action publique, pour réfléchir aussi sur la manière dont les différentes collectivités s'emparent de la compétence culture. Entre les communes qui sont les premiers investisseurs de la culture ; la question des intercommunalités, qui est une question qui n'a pas toujours répondu de la même manière selon les territoires, le département et la région, et bien sûr aux côtés de l'État. Mais cette question de pouvoir assurer que dans le parcours de vie, des rencontres pour tous les publics et où qu'ils se situent, c'est une question qui ne peut avoir qu'une réponse collective, elle ne peut pas avoir de réponse individuelle.

J'en terminerai aussi par votre ambition transfrontalière. Elle a aussi été présente dans l'introduction. Elle est aussi au cœur de la délégation que j'ai au conseil régional où j'ai, depuis quatre ans, aux côtés de ma délégation culture cette délégation de relations internationales. J'ai proposé au président d'avoir une action transfrontalière très forte et la culture est à l'avant-garde de cette ambition transfrontalière. C'est l'accord culturel que nous avons avec le gouvernement flamand, désormais avec le gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, avec les Pays-Bas et nous étions un certain nombre d'entre nous ensemble aux Pays-Bas, il y a quelques mois, pour pouvoir construire de nouvelles passerelles avec nos voisins néerlandais. Et je le dis parce que je rentre d'un déplacement la semaine dernière à Londres. Nous avons la même ambition avec le Royaume-Uni. Le Brexit est une cassure, le Brexit est une blessure, je dois le dire, et je crois que désormais, il y a une volonté très forte et nous avons une responsabilité en tant que région Hauts-de-France, régions voisines du Royaume-Uni, à pouvoir reconstruire des passerelles humaines, malgré cette décision de se séparer en 2016. Je crois que les arts visuels vont avoir aussi un rôle très important. Et votre ambition transfrontalière va retrouver aussi, là, un terrain très important d'action dans les mois qui viennent. Nous avons l'ambition de pouvoir faire de même que nous l'avons fait avec les Pays-Bas, de créer en fait une feuille de route entre la région

Hauts-de-France et le Royaume-Uni, nos voisins, une démarche qui avait été observée avec un peu d'inquiétude, par la République une et indivisible : le fait qu'une région traduise ses ambitions de coopération dans un texte. Désormais, je crois que nous avons rassuré le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et qu'au contraire, ce type de démarche-là est bienvenu. Je sais que vous serez engagés dans cette démarche-là, comme vous l'avez été auprès de nos voisins néerlandais. Donc, l'ensemble de ces dimensions-là se retrouvent dans le corpus d'origine, vous l'avez très bien rappelé l'un et l'autre depuis près de 30 ans.

Ça veut dire qu'en 2026, nous aurons aussi un anniversaire, j'imagine, à célébrer ensemble. Et puis dans un contexte dans lequel il était bon de se retrouver, merci d'avoir organisé ces assises. Merci, Monsieur Fenoglio, de nous accueillir dans un lieu particulièrement important pour la culture dans la région, mais bien au-delà de la région, soyez-en convaincus. Merci beaucoup à Arras de nous accueillir une fois de plus. Vous l'avez vu, Arras est un lieu central non seulement pour la géographie de la région, mais aussi très important pour son ambition culturelle. Et puis merci à la DRAC aussi d'être un acteur aussi engagé, plus particulièrement sur les arts visuels. Et à toutes et à tous pour votre engagement, et je serai très heureux de lire vos conclusions à l'issue de ces premières assises.

Monsieur le Vice-président,  
Madame l'Adjointe,  
Madame la Provisure,  
Messieurs les président du pôle arts visuels,  
Mesdames et Messieurs,  
Chers artistes, chers représentants des structures,  
chers acteurs des arts visuels,

Je souhaitais tout d'abord excuser Hilaire Multon, directeur régional des affaires culturelles, qui aurait vraiment souhaité être parmi nous ce matin, mais que d'autres obligations institutionnelles retiennent par ailleurs. Je tenais également à remercier Thierry et Benoit, mais aussi Lucie, l'ensemble de l'équipe de 50° NORD – 3° EST pour l'organisation de ces premières assises dédiées aux arts visuels, mais aussi L'être lieu, l'accueil de Grégory Fenoglio et du lycée Carnot.

La tenue de ces premières assises sont l'occasion de rappeler que les arts visuels sont un espace de circulation, de coopération, d'invention collective.

Et cette réalité, nous la constatons chaque jour et notamment ici en Hauts-de-France. Les exemples sont nombreux, les ateliers collectifs d'artistes dans les aires urbaines, dans les territoires ruraux. D'autres artistes investissent la cité, citons entre autres Pacôme Soissons à la Tour du Reuze de Dunkerque. D'autres encore croisent les disciplines, à l'image des projets qui croisent art et science, tels que les travaux développés par exemple par Clio Simon, ou s'ouvrent à d'autres disciplines de la création.

Je crois qu'on a plusieurs artistes aujourd'hui qui sont oeuvrent sur cette question-là, et plusieurs construisent des ponts féconds avec le monde économique, avec l'entreprise, comme les projets portés par Maxime Brygo et Ciel Grommen avec Stellantis et l'association travail et culture, ou celui de Georgia Russell en collaboration avec Chassis France et le FRAC Picardie.

Partout, une même dynamique se confirme, une volonté de dialogue, d'ouverture et cette capacité à inventer des formes nouvelles, à déplacer les lignes, à contribuer à la société. Cette énergie, elle imprègne tout autant les structures des arts visuels.

Si on se concentre sur le département du Pas-de-Calais, où nous sommes aujourd'hui, les collaborations se sont multipliées : ponctuellement

entre la MAC de Sallaumines et la galerie du Centre Arc-en-ciel de Liévin. Dans la durée, entre L'être Lieu, évidemment où nous sommes ici, et le musée des beaux-arts d'Arras, dans les écoles de pratiques amateurs sur le littoral et les classes préparatoires, ou encore à travers la résidence organisée par le FRAC Grand Large à la Ciergerie Leroy, où la création rencontre des savoir-faire patrimoniaux uniques.

Toutes ces initiatives diverses, dans leur forme, par leur échelle, témoignent d'une vitalité exceptionnelle. Cette vitalité, nous la devons aux professionnels des arts visuels engagés dans toute la région. La région des Hauts-de-France dispose en effet d'un réseau d'acteurs remarquable, parfois inégalement répartis, dont le rayonnement dépasse largement ces frontières.

Le ministère de la Culture, à travers la Direction régionale des affaires culturelles, accompagne cette dynamique, en lien étroit avec les collectivités territoriales, qui jouent un rôle majeur en Hauts-de-France. Ensemble, nous soutenons des projets à la fois exigeants, ouverts, profondément ancrés dans les territoires.

Notre société traverse aujourd'hui des transformations profondes. Les modèles sont en train d'évoluer, pour répondre aux défis économiques, sociétaux et écologiques. C'est dans cette logique que s'inscrit la philosophie du plan « Mieux produire, mieux diffuser » qui vient réaffirmer l'engagement de l'État aux côtés des collectivités et qui vise à renforcer les logiques coopératives, responsables et innovantes qui structurent déjà les arts visuels.

Chers partenaires, chers acteurs des arts visuels, je forme le vœu que cette journée d'assises soit un moment fécond, un moment pour partager, pour questionner, pour inventer ensemble les forces et les formes de demain.

Je vous remercie de votre attention.



# INTERVENTION D'UNE COOPÉRATION QUI NE SERAIT PAS DU SEMBLANT

Par

François Pouthier  
enseignant-chercheur

Il est su depuis longtemps, par les biologistes, les entomologistes, les anthropologues, que la coopération est nécessaire à la vie et à la survie des espèces. Sans coopération, il n'est pas possible de vivre ensemble. Ainsi, avant même d'être un principe éthique, la coopération est un principe éthologique : il n'y a pas d'autre solution. Toutefois, à partir du XIX<sup>e</sup> siècle, plusieurs économistes – parmi lesquels Adam Smith et Thomas Hobbes, lesquels ont contribué à fonder et à théoriser le capitalisme, et par extension l'ère de l'anthropocène – considèrent que l'homme est un loup pour l'homme. La coopération ne pourrait alors que se réaliser dans la somme des intérêts particuliers des individus, régulée par la fameuse « main invisible », la main invisible du marché. Suivant cette définition, la coopération et l'intérêt général ne relèveraient plus d'un principe éthologique, mais seraient à rapprocher du mythe, de l'illusion, d'où le questionnement sous lequel se placent ces assises.

– SYNTHÈSE –

La coopération serait dès lors menacée par les croyances, les représentations et les intérêts de chacun. Un exemple en est donné dans la théorie des jeux, notamment dans l'exemple classique du dilemme du prisonnier : deux individus ayant commis un braquage sont interpellés à l'issue de leur forfait, ils sont alors soumis à un interrogatoire dans deux pièces séparées. Le premier décide de dénoncer son comparse. Dans ce cas-ci, il sera libéré tandis que le comparse sera condamné à 10 ans de prison. Mais si le second braqueur dénonce simultanément le premier, chacun d'eux se verra condamner à 10 ans de prison. Dans le cas où aucun ne dénonce l'autre, faute d'éléments suffisants au dossier ils se voient tous les deux relaxés. Très naturellement, dans cet exemple, les deux braqueurs auraient tout intérêt à coopérer et à ne pas se dénoncer. Cependant, il est admis que dans 80% des cas, l'un d'eux dénoncera l'autre. Face à cette question d'illusion collective, qui peut également être posée en termes économiques, la somme de nos intérêts particuliers dépasse l'intérêt collectif. En cause, les croyances de chacun, les savoirs, la connaissance scientifique, et peut-être la manière dont chacun se représente dans le monde.

La coopération serait alors avant tout une éthique de la relation, bien plus qu'un principe donné à l'origine, ce qui semble se vérifier lors de crises importantes, de catastrophes, par les élans de solidarité manifestes. L'éthique de la relation doit

toutefois se cultiver, et si elle se cultive, cela passe nécessairement par le dialogue. De plus, elle va nécessiter un investissement initial, qui peut être coûteux, chronophage, mais qui va s'amortir dans le temps. Peut-être qu'il serait également souhaitable de sortir du système binaire qui caractérise l'Occident : le beau, le laid ; le vrai, le faux ; l'illusion, la solution. Et regarder vers l'Orient, dont la philosophie amène plutôt à cheminer entre deux pôles, entre deux positions binaires. Dans un monde en trois dimensions, dans cet « entre » que François Pouthier nomme « inter », se situe une série d'enjeux qu'il convient de poser dès l'origine en termes de coopération.

En premier lieu, l'inter-sectorialité (ou transversalité, qui peut toutefois prêter à confusion), qui reconnaît une valeur à chaque secteur, à chaque domaine. Le domaine des arts culturels a donc bien une valeur intrinsèque, en revanche, s'il entre en coopération avec d'autres domaines, il acquerra une plus-value, à partir de cette base. Cette intersectorialité serait déjà à rechercher au sein même du domaine culturel, qui s'est construit à coup de normes et de visions souvent réactionnaires, divisant en segments, en silos, en couloirs de nage. En guise d'illustration, François Pouthier rappelle que le titre de fonction de François Decoster distingue Culture et Patrimoine, une segmentation qui pourrait laisser à croire que le patrimoine n'est pas inclus dans le champ de la culture. Si cette intersectorialité est déjà en germe comme en atteste la coopération avec le système éducatif, à l'œuvre derrière ces assises, comment se construisent ou se reconstruisent des coopérations avec les domaines du social, de l'économique ou encore de l'environnemental ? Des coopérations qui dépassent alors ses acteurs dans leurs préoccupations. Derrière l'intersectoriel, il y aurait aussi de l'interprofessionnel, les lexiques et les manières de travailler étant différentes. Mais si les uns se nourrissent des autres, l'ensemble des parties en tirent nécessairement profit.

Vient ensuite l'enjeu de l'inter-collégialité, qui passe d'abord, en France, par la coopération publique. Le vice-président de la Région François Decoster l'affirme : la coopération publique fonctionne de manière remarquable en Hauts-de-France, les collectivités travaillent main dans la main, dans un intérêt général partagé, œuvrent à des objectifs communs, sans que jamais les cahiers des charges des uns et des autres ne s'avèrent antinomiques. En revanche, un autre élément d'intercollégialité reste à approfondir : comment

se construit ou se reconstruit un partenariat public-privé, une coopération entre le public et la société civile ? En France, le domaine public a parfois des difficultés à reconnaître que ce qu'il ne met pas en œuvre pas, d'autres ne s'y emploieront pas avec le même soin. À l'inverse, le domaine de la société civile considère souvent qu'il devrait être aidé pour ce qu'il entreprend, car ce qu'il entreprend appartient nécessairement au domaine de l'intérêt général ou du service public, ce qui n'est pas forcément donné comme tel.

Dernier enjeu, celui de l'inter-culturalité, qui semble avancer que tout ceci, finalement, ne peut reposer que sur des personnes habitant les territoires, à l'appui de notions qui, bien souvent, disposent d'un suffixe « -tion » : participation, concertation, consultation, co-construction, etc. Avec pour objectif l'émancipation et être en capacité de « faire humanité » ensemble. Cette interculturalité pose aussi finalement la possibilité de passer d'entités relativement statiques à des processus dynamiques de métissage, d'hybridation, de la différence à la diversité. Pour l'écrivain Édouard Glissant, c'est « une façon de se transformer continuellement sans se perdre ».

François Pouthier rappelle le titre de son intervention : « D'une coopération qui ne serait pas du semblant », coup d'envoi de cette journée d'assises. Il souhaite préciser certains éléments sur lesquels il convient d'effectuer une veille particulière avant de rentrer dans des protocoles de coopération, que les uns et les autres ont peut-être déjà pu tester depuis plus de 30 ans.

Dans la coopération, il convient d'adopter une dynamique d'intermédiation. Il peut être déraisonnable de penser qu'il y a nécessairement un degré d'engagement similaire de l'ensemble des coopérateurs. Il appartient à chacun de savoir reconnaître la différence, de savoir reconnaître la diversité. Philippe Henry, enseignant-chercheur émérite, s'agissant des groupements coopératifs, évoque la notion de « régime communautaire de singularités » : Comment créer un régime communautaire de singularités qui favorise les mises en relation, tout en respectant les singularités et les différences de chacun ? D'où l'importance d'un facilitateur, d'un coordinateur, d'un médiateur, etc. qui va être en capacité d'animer cette intermédiation. Une fonction souvent peu reconnue, peu valorisée, mal rémunérée, et pourtant essentielle.

Il est avéré que les mondes de l'art et des politiques culturelles se sont structurés en silos, amplifiant la fragmentation et la stratification. Il convient aujourd'hui d'accepter d'en sortir, la coopération étant bien plus efficace quand ses acteurs présentent une forte hétérogénéité. Viser un niveau optimal d'hétérogénéité, c'est aussi reconnaître que la diversité est une richesse plutôt qu'un frein à la cohésion, comme le donne souvent à penser une nation fondée sur une « République une et indivisible ». Dans cette hétérogénéité, un élément qui peut être d'importance se retrouve dans les savoirs croisés, les expertises partagées. Or, avec la coopération viennent des formes d'éducation, non formelle, informelle, suivant les principes de l'éducation populaire, souvent de manière implicite. Implicite, car une transmission et une infusion de valeurs, d'attitudes, de comportements est à l'œuvre, qui naît simplement de la rencontre avec l'autre. Ce que traduit la notion de « sérendipité » : la capacité à inventer, sans poser l'innovation comme une finalité, simplement en laissant les processus s'installer.

La formalisation de la gouvernance coopérative est essentielle. Elle peut être informelle mais il convient toutefois, à un moment donné, de la rédiger, anticipant par là-même le départ, la disparition de ses fondateurs. Cette formalisation doit reposer sur des valeurs communes, qu'il est nécessaire de parvenir à exprimer. Or, ces valeurs communes n'apparaissent pas comme une évidence devant les asymétries effectives, les singularités, les nécessités de gain à titre individuel.

En conséquence, le pouvoir public pourrait adopter demain un rôle différent de celui qui est le sien aujourd'hui, peut-être un rôle de moins faire, ou de garant de ce qui est fait. Un rôle de garant qui n'entraînerait pas une prise de distance mais plutôt, au-delà des questions financières, une position qui permettrait d'assurer les conditions de la coopération qu'il souhaite créer.

En conclusion, quels sont finalement les bénéfices à attendre de la coopération, dans sa finalité idéale ? Les co-présidents de 50° NORD – 3° EST y ont répondu au cours du discours d'ouverture : solidariser et mutualiser à une époque de tarissement, de raréfaction, voire de dépolitisation des éléments de la culture dans les engagements publics. Se solidariser, là où l'action individuelle a pu emmener quelquefois les acteurs du secteur, de manière consciente ou inconsciente, à devenir

concurrentiels. Socialiser, soit apprendre les uns des autres, à titre individuel, tout en étant en capacité de produire des ressources à titre commun. Enfin, parvenir à inscrire cette dynamique dans une démarche démocratique, et en renouveler ainsi les principes. Une ambition qui ne se traduirait pas nécessairement par une démocratie représentative, mais peut-être plutôt par une démocratie contributive. La coopération est l'un de ses instruments, elle est à même de reconnaître la singularité de chacun et la diversité de tous, tout en contribuant simultanément à « faire communauté ». À défaut de mener trop d'actions dans tous les sens, il s'agit de retrouver un peu de sens dans l'action.

# TABLE RONDE L'ART EN PARTAGE

Avec la participation de

**Laurent Delecroix**

artiste plasticien

**Keren Detton**

directrice du Frac Grand Large — Hauts-de-France

**Apolline Dueroeq**

artiste plasticienne

**Grégory Fenoglio**

directeur de L'être lieu et professeur en CPGE

**Pascal Marquilly**

artiste associé – Groupe A – Coopérative culturelle / commissaire d'exposition

**Nicolas Naudé**

directeur – Travail et Culture TEC/CRIAC

**Melissa Ryke**

artiste-autrice, professeure en enseignement de l'art

**Sébastien Staes**

chargé d'études – RAMERY Génie civil – TS Dunkerque

**Zoé Top**

étudiante en khâgne, spécialité Arts à la Cité scolaire Gambetta-Carnot d'Arras

Modératrice

**Véronique Goudinoux**

professeure d'histoire et de théorie de l'art contemporain pour les parcours Arts de l'université de Lille, membre du Centre d'étude des arts contemporains (CEAC)

Qu'est-ce qui caractérise les coopérations d'aujourd'hui ? Quelles en sont les acteurs et actrices, et à quels besoins répondent-elle ? Si l'intervention de François Pouthier a interrogé les champs artistiques et culturels, que se passe-t-il dès lors que l'on s'aventure hors de ces champs ? Est-ce qu'émergent alors des enjeux ayant trait à la sphère publique dans son ensemble ? Est-ce les modes de gouvernance et d'organisation peuvent s'en trouver impactés, et des formes inédites de sociabilité s'inventer ? En écho à l'ouvrage de Dominique Méda, « Une société désirable », Véronique Goudinoux, enseignante-chercheuse à l'Université de Lille, et historienne de l'art contemporain, invite l'ensemble des participants à la table ronde à se poser la question, au travers de leurs expériences, si ces coopérations sont à même de contribuer à créer une ou des sociétés désirables, et si oui, comment ?

— SYNTHÈSE —

Grégory Fenoglio, professeur en CPGE et directeur de L'être lieu est le premier à prendre la parole. Son intervention sera complétée de celles de Laurent Delecroix, artiste actuellement en résidence à L'être lieu, et de Zoé Top, étudiante en khâgne à la Cité scolaire. En premier lieu, l'intérêt d'une coopération réside dans l'expérience elle-même, dans l'expérimentation. Avec la résidence de Laurent Delecroix, qui a débuté en septembre 2025, cet exemple de coopération est actuellement en cours. Cette résidence est structurée selon des temps consacrés, des temps ritualisés, sanctuarisés, où l'artiste rencontre les étudiants, notamment sur une plage de trois heures le lundi après-midi. Un cadre préexiste, renouvelé au fur et à mesure des rencontres avec les artistes, dont la démarche amène, évidemment, à un déplacement. L'année passée, avec la résidence d'Antonin Hako, la coopération avec les étudiants était aisée : tout geste, toute production était accepté, reçu, car recevable dans cette démarche. La pratique de Laurent Delecroix est plus radicale, monochrome, minimaliste, or les étudiants de CPGE, aussi rigoureux soient-ils dans leur préparation, ne sont toutefois que rarement dans ce type de « tempérament ». Les étudiants sont apprenants, découvrent, ont parfois des préjugés, des résistances par rapport à des pratiques artistiques. Ainsi, comment collaborer, coopérer – car là se situe l'invitation initiale – tout en sachant qu'il y a un cheminement à opérer et des points de rencontre ? Il peut y avoir des moments de rupture, des moments de tension,

or ces moments sont inhérents à ce que L'être lieu considère être une résidence d'artiste. Rien n'est déterminé à l'avance, quelque chose va s'inventer.

Actuellement en troisième année, Zoé Top a donc eu la chance de participer à trois résidences successives, de vivre trois expériences de coopération différentes. Comment faire coïncider l'univers créatif d'un artiste avec celui d'une trentaine d'élèves, chacun doté d'un univers propre et de démarches personnelles ? Si les frictions sont une réalité, l'objectif de monter à l'issue de la résidence une exposition cohérente doit rester à l'esprit de tous, nourrir le collectif et le projet collaboratif. En 2025, ils font donc le choix de travailler par groupes de cinq, chaque groupe ayant l'opportunité de monter son propre projet, autour d'un thème commun, en dialogue permanent avec l'artiste. Passer par de plus petits groupes de collaboration permet alors de créer cette cohérence et ce lien nécessaire. L'essence même des résidences accueillies à L'être lieu paraît se trouver dans la mise en place de ces discussions, de ces débats, qui permettent à chacun de rentrer dans la démarche de l'artiste, tout en gardant sa propre singularité.

Laurent Delecroix reconnaît qu'il n'est pas aisé de pénétrer sa démarche, de rentrer dans son monde et qu'il se trouve ainsi « contrarié » chaque lundi après-midi. François Pouthier disait plus tôt : « Nous apprenons les uns des autres ». Dans cette résidence, qui se peut qualifier de pédagogique, à la différence d'une résidence en centre d'art plus classique, il appartient à l'artiste de tenir compte des uns et des autres, ce qui peut, ce qui devrait l'amener à progresser.

L'être lieu est un lieu déroutant aux yeux de Laurent Delecroix, au sens où la scénographie prend plus de place que de coutume. Il apparaît dès lors à l'artiste comme nécessaire de trouver et d'établir des coopérations techniques, ce qui peut par exemple prendre la forme d'ateliers avec d'autres classes de l'établissement, lesquelles vont spontanément venir contribuer. Ainsi, la coopération s'élargit déjà en interne. D'autres collaborations viendront dépasser ce cercle pour aller vers l'externe, possiblement le Lycée Jacques Caron – un lycée professionnel –, le centre du Commonwealth, qui attire de nombreux compagnons du devoir du monde entier, ou encore l'école d'ingénieurs de Roubaix. D'une première coopération s'en noue une seconde, puis une troisième, etc.

De cette dimension expérimentale, de ces rencontres, tout n'aboutira pas. Ces moments de collaboration sont aussi confrontés au principe de réalité. La dimension expérimentale, celle d'un laboratoire, est notamment assujettie au principe de réalité qu'est l'exposition programmée.

Zoé Top le rappelle, une classe préparatoire est souvent un environnement relativement compétitif, individualiste. Ces moments de coopération – ici les lundis après-midi – permettent dans un premier temps de faire du lien humain entre les élèves, de créer de l'art, de libérer leurs esprits du théorique dans lequel ils baignent en permanence. De cette collaboration pratique dans la création artistique naît une collaboration humaine, qui permet à chacun d'élargir son champ de pensée, jusqu'à son champ de pratique personnel.

L'artiste et chercheuse Melissa Ryke, qui enseigne également les pratiques artistiques contemporaines, a évoqué son engagement dans les « Artist Run Initiatives » (ARIs), des organisations à but non lucratif ou encore des coopératives artistiques. À Brisbane, en Australie, elle participe notamment à l'ARI Boxcopy, qu'elle considère comme bien plus qu'un simple espace d'exposition et de résidence : un mode d'auto-organisation, une mise en commun des ressources pour stimuler et enrichir les parcours artistiques de chacun. Ces ARIs sont nombreuses à faire le lien entre les institutions et les écoles d'art. Il s'agit d'espaces d'expérimentation pour les jeunes artistes, pour la critique, la conceptualisation, la création de son propre réseau, et bien plus encore.

À Bruxelles, elle est membre de Level Five, une coopérative à but non lucratif, qui offre l'accès à des ateliers pour les artistes et héberge plus de 100 artistes dans 2 bâtiments. La coopérative est structurée, une coordinatrice est salariée, et un conseil d'administration de professionnels variés oriente l'ensemble, qui est soutenu par de nombreux bénévoles. Dans cet exemple, sur fond de difficultés réelles, les artistes sont amenés à coopérer afin de créer des conditions de travail acceptables.

L'un des bâtiments placés sous la gestion de Level Five, financé par la Commission communautaire flamande (VGC), à Ganshoren, va toutefois lui être retiré prochainement, le propriétaire souhaitant désormais rénover. Bruxelles est une ville en pleine expansion, et de nombreux bâtiments ou anciennes usines mal isolés se retrouvent parfois en situation

transitoire, ce qui fournit de nombreuses opportunités pour les artistes peu exigeants. Aujourd'hui, de nouvelles discussions sont en cours avec la commune d'Anderlecht, qui propose une durée locative de 25 ans. La durée d'occupation est un élément essentiel pour les membres de Level Five, en ce qu'elle apporte de la stabilité et permet aux occupants de faire communauté, comme de tisser des liens, des partenariats avec le territoire.

L'association Travail et Culture est dirigée par Nicolas Naudé et considère que le travail est porteur et producteur de culture. Elle va ainsi chercher à développer des projets culturels, artistiques et de recherches sur le travail. Ces projets peuvent prendre différentes formes : événements culturels afin de mettre en jeu et en enjeu ces questions du travail à partir de la projection ou la diffusion de films et de spectacles vivants, de l'animation d'une plateforme numérique de ressources, et de l'organisation de rencontres nationales dédiées aux acteurs institutionnels ou associatifs élaborant et mettant en œuvre des projets sur les relations Culture, Arts et Travaux, etc. Travail et Culture organise également des résidences d'artistes dans les milieux de travail. Or, entrer dans une usine, c'est entrer dans un territoire bardé d'interdits, qu'ils soient liés à la sécurité, à la circulation ou plus simplement symboliques. Mais c'est aussi un espace invisibilisé, tandis qu'ouvriers et employés représentent toujours encore une part significative du salariat. Comment alors entrer en coopération avec un espace où l'artiste n'est pas attendu ? Il est pourtant indispensable, dans le cadre de la propriété privée, de s'accorder avec la direction de l'entreprise, afin d'obtenir l'autorisation de libérer du temps et de l'espace pour les artistes. De la même manière, à égalité, il s'agira de rencontrer les organisations représentatives des salariés. La coopération se retrouve déjà à cet endroit, un endroit très conflictuel, où l'autorisation de l'ensemble des parties prenantes est nécessaire avant même le début du travail artistique. Vient ensuite la présentation du projet artistique à la direction – de la communication ou des ressources humaines – et aux instances représentatives des salariés, soit deux mondes distincts qu'il s'agira de faire se rejoindre, une autre définition possible de la coopération. En effet, Nicolas Naudé considère que les résidences artistiques sont avant tout des résidences de la relation. Une fois le déroulement de la résidence terminé, un imaginaire possible de l'usine/l'entreprise est produit par les artistes, à partir de la relation qu'ils auront su tisser avec les salariés.

Et c'est au service de cette question de la relation avec les salariés qu'intervient la coopération.

Sébastien Staes représente lui l'entreprise de génie civil Ramery, basée sur Dunkerque. Une première collaboration avec le monde de l'art contemporain se produit dès 2017. En effet, Ramery se positionne sur un appel d'offres de la communauté urbaine de Dunkerque afin d'accompagner l'artiste Séverine Hubard dans la réalisation de son œuvre, *Le Sablier*. De nombreux échanges alimentent cette collaboration, dès la partie atelier autour de notions techniques comme la préfabrication de béton et d'armatures, jusqu'à sa réalisation sur le terrain. De cette confrontation de deux univers est née un véritable travail en commun.

Quelques années plus tard, dans le quartier du FRAC Grand Large, Ramery démarre le chantier des Îlots bleus, un chantier de rénovation de bâtiments d'architecture balnéaire des années 1950.

Apolline Ducrocq est sortie diplômée de l'Esä Dunkerque-Tourcoing en 2021 et occupe désormais un atelier à Fructôse Dunkerque, dans un bâtiment géré par une association de soutien aux artistes. Au cours de ses ballades, elle assiste sur le chantier des Îlots bleus à la démolition d'escaliers qui ont la particularité d'avoir été coulés en béton bleu et quartz blanc, une manière de faire typique de ces années-là. À ses yeux porteurs d'histoire, ils sont pourtant voués à la déchetterie. Elle contacte alors Sébastien Staes, rencontré précédemment lors d'un vernissage. Celui-ci la met en relation avec le chef de chantier, et l'invite à s'y rendre. Apolline Ducrocq travaille toujours à partir d'un terrain, d'un chantier, il lui est nécessaire de s'y insérer afin de capter des postures de matériaux, des gestes invisibles. Dans le cadre du dispositif de résidence ARCHIPEL, piloté par le FRAC Grand Large, elle travaille dans son atelier à partir des photos prises sur les lieux, et y réalise une série de dessins d'armatures et de formes fantômes. Montrant par la suite ces dessins aux ouvriers du chantier, ces derniers lui révèlent que l'entreprise dispose des moyens techniques qui lui permettraient de récupérer les gravats en question et de réaliser les formes tirées de son imagination. De cet accompagnement technique augmenté du savoir-faire de l'équipe Ramery naît l'exposition Les îlots bleus, montrée au FRAC au printemps 2024, soit le fruit d'une rencontre entre la vision poétique d'une artiste et les codes de construction du bâtiment, qui se trouvent réemployés dans son travail.

Rappelant la notion de sérendipité évoquée en introduction, Grégory Fenoglio souhaite ajouter que certaines entreprises font aujourd'hui directement appel à des artistes dans cette même dynamique. En effet, les artistes sont en mesure d'effectuer des déplacements par rapport à des procédés, des procédures, qui ouvrent sur une inventivité, voire une créativité qu'ils n'auraient pas eux-mêmes envisagée (à l'exemple des résidences LVMH). L'artiste peut alors aussi être perçu comme innovant, et non plus seulement comme poète.

Pascal Marquilly s'attèle à présenter un premier projet qu'il porte avec l'association lilloise Groupe A – coopérative culturelle. Leur spécificité pourrait se définir dans le déploiement de programmes de résidence au long cours, au plus proche des terrains, et questionnant l'habitabilité du monde. L'un d'eux, IEAC (Intermédiation écologique, artistique et culturelle) a été mis en place en région Hauts-de-France, sur la Côte d'Opale. Avec pour inspiration la recherche-crédation née au Québec, IEAC se veut une résidence croisée positionnant artistes, chercheurs, commissaires d'exposition, habitants, acteurs de terrain, équipes de médiation et de production au même titre, au même degré de regard sur les problématiques du territoire : effondrement de la biodiversité, montée des eaux et effondrement des falaises, etc. Un ensemble de partenaires rencontrés au cours d'une année de repérages sont aujourd'hui associés au projet : le Parc naturel régional, des écoles d'art comme l'EMA de Boulogne, une association d'insertion, etc... plus d'une trentaine, aujourd'hui regroupés en coopérative. Partant du constat que le monde s'écroule et qu'il s'agit de faire en sorte de ralentir cet effondrement, les acteurs de terrain ont conscience qu'il leur appartient de travailler ensemble, de coopérer. Entre six et huit artistes sont accueillis chaque année, auxquels se joignent six à huit chercheurs. La finalité se révélera en 2027.

Un second programme développé, plus technique, tient au regard de l'artiste sur l'urbanisme. Il est mené sur la métropole lilloise en partenariat avec un aménageur de poids, Ville renouvelée, qui en est le principal financeur. Ainsi, il n'y a pas d'impulsion, ni d'injonction des pouvoirs publics – il en est de même pour IEAC, où les pouvoirs publics ne représentent que 5% des financements. En termes de coopération, ce ne sont pas du tout les mêmes façons de procéder. L'intérêt de ce programme aura été d'accompagner les aménageurs dans la manière

de réfléchir et de faire la ville, en mettant au centre le vivre-ensemble et en repérant les communs qui pourront amener la création de programmes immobiliers. Mais aujourd'hui ce programme s'arrête devant les enjeux financiers, Ville renouvelée préférant le rôle de donneur d'ordres plutôt que celui de collaborateur. A posteriori, le constat n'en reste pas moins positif : des collaborations ont été mises en place avec une multitude de partenaires locaux, le regard de l'artiste sur les problématiques urbaines en a été valorisé, et les problématiques écologiques ont vu s'ouvrir des espaces de dialogue entre les opérateurs locaux et l'aménageur. Après 10 ans de ce programme, la manière de faire de l'aménageur a évolué vers une plus grande perméabilité. Il est ainsi passé de la consultation obligatoire des publics à une véritable pénétration des habitudes locales afin de réfléchir communément avant tout projet d'aménagement.

Développant la question des financements, Pascal Marquilly rappelle qu'une subvention publique n'est pas une aide, mais un investissement, un accompagnement. Cette distinction est importante car, après une quinzaine d'expériences de financement à dominante privée, il peut en attester : il y a beaucoup plus de liberté en termes d'engagement avec le privé, moins de contraintes, une plus grande perméabilité qui mène à plus de collaboration, de coopération. Le regard d'une fondation privée, par exemple, lui apparaît beaucoup plus large et constructif.

Grégory Fenoglio tient à ajouter que, dès 1969, l'historique exposition de Harald Szeemann à Berne, « Quand les attitudes deviennent forme », déjà, avait été en partie financée par Philip Morris. Ceux-ci affirmaient voir dans ces formes nouvelles, dans cette avant-garde, une évocation de « l'esprit d'entreprise ».

Pascal Marquilly souhaite toutefois distinguer les différentes formes que peuvent prendre les financements privés. D'un côté existent les injonctions du privé à réaliser une œuvre d'art, et qui peuvent prendre la forme de commandes très précises, souvent adressées à des artistes déjà reconnus. Ensuite, des groupements d'entreprises peuvent être amenés à accompagner un programme parce qu'ils souhaitent s'impliquer dans des problématiques écologiques, sociales, etc. Enfin, les fondations privées, qui sont nombreuses aujourd'hui, et qui accompagnent notamment les principaux programmes d'arts visuels. L'enjeu serait de parvenir

à intégrer de façon plus pérenne l'organisation de ces fondations, sur le long terme, à la manière des conventions pluriannuelles qui se signaient jusqu'à peu avec les financeurs publics.

Peut-être que dans le prolongement de cette diversité des récits recherchée dans le cadre de coopérations, il convient de viser également une diversité de financements. Et de fuir les situations de monopole, au risque de subir une situation de pouvoir, qu'elle émane du public ou du privé.

Keren Detton prend à son tour la parole, en tant que directrice du FRAC Grand Large à Dunkerque. En introduction, elle rappelle que le Fonds régional d'art contemporain est une institution avec une mission de service public, à l'origine une initiative État-Région. Sa structure juridique est une association, et avec les 21 autres FRAC répartis sur le territoire ils forment un réseau dans lequel les échanges sont permanents.

En 2019, le FRAC Grand Large a initié, en complicité avec le LAAC, la Triennale Art & Industrie, structure collaborative destinée à la valorisation d'une scène régionale. Au cours de sa seconde édition, en 2023, baptisée Chaleur Humaine, elle propose des expositions sur deux sites principaux en parallèle de résonances locales et régionales. Celles-ci participent de l'identité singulière de cette Triennale sur le territoire : des œuvres en extérieur à Beauvais, à Arras ; dans différentes villes, des résidences d'artistes, des programmes de recherche, des expositions avec les collections du FRAC, des expositions hors collection, des performances, des projections, des ateliers, etc. En cours de préparation de la prochaine édition, qui se déploiera en 2027-2028, Keren Detton souhaite faire un point méthodologie sur la manière dont se mettent en place ces résonances. Le commissaire d'exposition missionné est invité à partager son propos curatoriale et les questions qu'il soulève. Ensuite, le FRAC entend organiser un webinaire qui permettra à toute personne ou structure intéressée de s'informer du projet et d'être ensuite force de proposition afin de présenter une exposition, un projet, un événement à mettre en lien avec la Triennale. Le partenaire peut aussi bien indiquer son intérêt pour travailler à partir de la collection du FRAC, des artistes en résidence, ou demander à être mis en lien avec des artistes et structures du territoire. Keren Detton y voit une occasion de d'élargir les possibilités de partenariat et de coopération avec cette notion très fortement ancrée que le FRAC peut-être un outil, un levier,

un relais et qu'il s'appuie aussi sur les acteurs comme relais dans les territoires. L'une des plus grandes qualités d'un FRAC serait cette possibilité de pouvoir travailler avec des artistes ou des structures autonomes et avec des modalités d'organisation de travail sur mesure, avec des écoles, avec des entreprises et avec des fondations privées.

Citant l'exemple de L'être lieu, Grégory Fenoglio souhaite envisager des possibilités de coopération directement entre les structures, à même de fournir une aide conséquente. Ainsi du Louvre-Lens, amené à renouveler sa scénographie, qui a ouvert la possibilité pour des structures et associations du territoire de récupérer des éléments de mobilier. De façon croisée avec les budgets, il paraît aussi important de se structurer, d'identifier les différentes potentialités. À son tour, L'être lieu reçoit des demandes, localement, de la part d'associations, concernant du matériel. Ce qui semble attester d'un besoin de mise en réseau, de mutualisation, autour non seulement du matériel mais aussi du savoir-faire, etc.

Sur cette question de la récupération, Anne Rivolet, directrice du site de Dunkerque École d'Art de Dunkerque (Esä) et membre du conseil d'administration de POLARIS assure ne pas avoir acquis de bois depuis 3 ans, tout étant récupéré via le circuit ESS Agglomération, notamment grâce à l'association Echo (culture durable). Cette organisation est en cours de test sur une durée d'un an, afin d'évaluer les enjeux associés au stockage, à la distance, la mobilité, etc... avant d'envisager son extension au niveau de la région.

# PERFORMANCE DUO ORAN





# TABLE RONDE GÉOGRAPHIES SENSIBLES DE LA COOPÉRATION CULTURELLE EN ARTS VISUELS

Avec la participation de

**Morgane Clere**

artiste-auteure au sein du duo ORAN

**Amanda Crabtree**

directrice d'artconnexion-centre d'art, médiatrice-productrice agréée Nouveaux commanditaires, maîtresse de conférences associée à l'Université de Lille – département Arts, fondatrice du diplôme universitaire « Faire œuvre comme on fait société »

**Justine Hermant**

chargée de projets éducation artistique et culturelle – pôle habitants et territoires – Frac Picardie Hauts-de-France

**Marie Huehin-Lemaire**

cheffe du Bureau des Actions Culturelles Territoriales – Département de l'Oise

**Anne Lacoste**

directrice – Institut pour la photographie, membre du Cercle Hippolyte Bayard

**Mehdi Lassus**

directeur – foyer d'accueil médicalisé « Le Relais des Moères », accompagné de mitoyens commanditaires : Cathy Samiez, Lucie Renaut Cadart, Manuel Reynaud Guideau

**Paul Leroux**

directeur – Le Château Coquelle, membre du Cercle Hippolyte Bayard

**Gilles Mazzufferi**

artiste plasticien, auteur compositeur

**Loïe Reboursière**

coordinateur des projets Interreg « Creativ'Up » et « CrossTechXperience » – Université de Mons

Modératrice

**Nathalie Poisson-Cogez**

docteure en Histoire de l'art contemporain et professeure d'enseignement artistique – EsäLab|Recherche Dunkerque-Tourcoing

En préambule de cette table ronde, Nathalie Poisson-Cogez, docteure en Histoire de l'art contemporain et professeure d'enseignement artistique, rappelle que la coopération compte parmi les huit droits culturels tels qu'énoncés dans la Déclaration de Fribourg de 2007, élaborée par un collectif interdisciplinaire. Son article 8 la définit ainsi : « Toute personne seule ou en commun a le droit de participer, selon des procédures démocratiques (...) au développement de la coopération culturelle à ses différents niveaux. » Les droits culturels figurent également dans la loi NOTRe (2015), dans la loi LCAP (2016) et dans l'article 2 de la Direction générale de la démocratie culturelle, des enseignements et de la recherche du ministère de la Culture (2025), ils sont de fait présents dans les politiques publiques. Refusant le rapport largement concurrentiel qui valorise la compétition, les acteurs du secteur sont largement engagés dans des coopérations territoriales au service de l'intérêt collectif. Face aux urgences de tout ordre et d'une nécessaire transition tant sociale qu'environnementale, l'organisation de systèmes évolutifs et pérennes permet d'assurer la robustesse, identifiée par le biologiste Olivier Hamant. Les différents témoignages qui suivent permettent à la modératrice Nathalie Poisson-Cogez d'attirer l'attention sur trois éléments :

- Le premier point porte sur l'inscription territoriale, qui permet de développer des partenariats inédits, voire improbables, par une approche trans-sectorielle avec des champs d'activité aussi différents que le social, l'éducatif, la solidarité, l'enseignement, l'écologie, l'urbanisme, etc. De fait, la construction d'un maillage territorial plus équitable qui favoriserait la liaison entre les territoires conduisant vers un décroisement du centre vers les périphéries.

- Le second point, déjà évoqué par François Pouthier, serait la question des gouvernances partagées, afin de développer des modes de gouvernance spécifiques et inclusifs autour des notions de co-construction et de co-responsabilité. Anne et Patrick Beauvillard définissent les protagonistes de la coopération non pas seulement comme des collaborateurs qui travaillent ensemble, mais bien des co-auteurs de l'œuvre créée. Or, il s'agit bien de l'œuvre en tant qu'ouvrage, terme qui renvoie à la notion de travail. De fait, dans « Le travail du commun », Pascal Nicolas-Le Strat insiste sur la nécessité d'une articulation entre l'« agir » et le « penser ». Il s'agit d'inventer des règles, des

procédures, des dispositifs qui sont appropriés. En outre, ce travail du commun doit selon lui être situé et contextualisé. Enfin, Anne et Patrick Beauvillard développent également le concept de « maturité coopérative », qui doit être un réel levier de développement des personnes, des organisations et des territoires avec des écosystèmes où chacun est à la fois sachant et apprenant. Enfin, ils soulignent que coopérer ne signifie pas être toujours d'accord et citent le philosophe Patrice Meyer-Bisch qui revendique l'usage de la controverse comme processus.

- Le dernier point porte sur la diversité. Soit la diversification des personnes touchées relativement à celles qui fréquenteraient habituellement les lieux dédiés à la culture ; l'occupation d'espaces et de lieux du quotidien, d'espaces non dédiés, d'espaces publics, avec une plus grande attention à l'inclusion. Le travail du commun serait à la fois un idéal et une nécessité en ce qu'il permet la capacitation des personnes, à condition que les personnes concernées soient aussi incluses dans ces échanges et ces discussions. Cette diversification serait également à mettre en œuvre au niveau des pratiques, dans la transmission et l'acquisition de savoir-faire. Car la coopération s'appuie sur le principe de réciprocité, au sein de nouveaux environnements spatiaux, techniques, sociaux, institutionnels ou linguistiques.

En conclusion de cette introduction, quels sont alors les freins et les leviers de la coopération ? Au niveau des freins à son développement, il y a lieu de relever les incompréhensions, le manque d'habitude, les postures et le manque de moyens humains et financiers. Pascal Nicolas-Le Strat suggérant à chacun de décroiser ses modes habituels de faire et d'agir, d'accepter sa vulnérabilité, de prendre des risques, d'expérimenter, de s'engager parfois dans des écueils. Enfin, un certain nombre de leviers sont à identifier, parmi ceux-ci, l'interconnaissance, le partage des langages, des usages et des pratiques afin d'arriver à l'« avance de confiance ».

Cette seconde table ronde s'est déroulée en deux temps : le premier consacré aux coopérations territoriales et, à la suite d'un changement de plateau, un second temps lié à la relation avec les habitants.

— SYNTHÈSE—

### Sous-table ronde n°1 – Les coopérations territoriales

Loïc Reboursière est coordinateur du projet Creativ'Up à l'Université de Mons, en Belgique. Il s'agit en réalité d'un programme Interreg – financé par l'Union Européenne – mis en œuvre sur les régions transfrontalières entre une partie de la Wallonie, une partie de la Flandre, et les Hauts-de-France. Creativ'Up se veut la continuité de C2L3Play dans lequel quatre ou cinq partenaires étaient déjà présents sur le territoire – parmi eux Le Fresnoy, studio national des arts contemporains, et Louvre-Lens Vallée – auxquels se sont rajoutés une poignée d'autres partenaires dans le cadre du nouveau projet. Creativ'Up a été monté dans le but de créer un écosystème autour des partenaires recherche, des partenaires business, et des partenaires culturels du projet dans les industries culturelles et créatives (ICC), et d'aider à l'innovation des différentes parties prenantes, que ce soit artistes ou entreprises, dans ces différents domaines.

Ses activités peuvent être rangées en trois piliers :

- Le premier, portant véritablement sur ces écosystèmes, avec la mise en place de sessions d'inspiration, de workshops et de voyages inspirants.
- Le second est caractérisé par le projet pilote basé sur une thématique et un secteur spécifiques définis chaque année. En 2025, le thème était « Mémoire et connexion inattendue » et le secteur visé, les musées et les institutions culturelles en lien avec le patrimoine. Creativ'Up s'engage avec les acteurs du secteur, à travers des appels à manifestation d'intérêt ou des workshops collaboratifs de co-création, en essayant de mettre au jour les problématiques du secteur. Le projet pilote s'attèle ensuite à y répondre.
- Le troisième et dernier pilier serait en lien avec l'accompagnement des artistes et les entreprises du secteur des industries culturelles et créatives (ICC), dans quatre catégories techniques : le développement de prototypes ; l'accompagnement de business ; l'accompagnement créatif ; et l'accompagnement design.

Afin d'illustrer la coopération entre les partenaires de Creativ'Up, Loïc Reboursière évoque les appels à projets dans le cadre du troisième pilier. Deux appels à projets sont émis chaque année, un tous les six mois. Et au minimum deux partenaires de Creativ'Up s'investissent afin d'aider les porteurs des projets sélectionnés.

Ainsi du projet Calamity, qui est un partenariat entre un studio de design de Courtrai et l'artiste Charbel Abou Zeidan. Les partenaires Louvre-Lens Vallée et Design Radio Kortrijk les ont appuyés à différents niveaux : Design Radio Kortrijk en aidant à la diffusion, par exemple lors du Wonder Festival de Courtrai ; Louvre-Lens Vallée en leur apportant un support technique dans le développement de prototypes 3D.

Un second projet représentatif serait New Atlantis, qui a incubé à la Plaine Images, à Tourcoing. New Atlantis est un métavers, un monde virtuel en 3D, qui permet aux utilisateurs d'explorer des lieux historiques disparus et de participer à des performances artistiques et musicales dans un environnement entièrement numérique. Ainsi l'intention peut être vue comme amener la culture là où elle n'est pas nécessairement, en facilitant son accès. Plusieurs partenaires se sont coordonnés pour leur porter appui et permettre au projet d'avancer.

Marie Huchin Lemaire, cheffe du Bureau des actions culturelles territoriales au Département de l'Oise présente le projet « Détours, l'Oise au fil de l'art contemporain ». Monté sur trois sites distincts, entre le 29 mars et le 4 mai 2025, il est né de la rencontre entre Paul-Aimé Ferraro-Drouhin, directeur de la culture du Conseil départemental et Pascal Neveux, directeur du FRAC Picardie, qui ont émis ensemble le rêve de pouvoir emmener l'art contemporain au plus près des habitants, afin de mettre en valeur des artistes qui vivent et travaillent sur le territoire. La coopération est née d'une nécessité, le Département n'ayant pas la compétence afin d'en assurer le commissariat, c'est le FRAC qui en a été investi. Toutefois, le Département disposait lui d'une connaissance fine du territoire, ce qui lui a permis d'aller au plus près des élus afin de leur soumettre le projet, au plus près de la ruralité, au plus proche de tous les publics définis comme prioritaires, soit les publics éloignés ou empêchés à tous les âges de la vie.

Justine Hermant, chargée de projets EAC au FRAC Picardie, le rappelle, les FRAC de manière générale constituent des pôles ressources, où est développée une ingénierie culturelle afin d'aller à la rencontre des habitants, d'être un outil pour les acteurs culturels, quels qu'ils soient, notamment en ruralité. Basé à Amiens, le FRAC Picardie se retrouve nécessairement dans une coopération avec un acteur, une collectivité, ou des artistes, lors de ses interventions hors les murs, des partenaires qui

partagent une connaissance fine du territoire. Dans le cadre de « Détours, l'Oise au fil de l'art contemporain », le FRAC est véritablement intervenu sur cet aspect ingénierie culturelle, prenant également en charge le commissariat d'exposition, avec l'idée de mettre en avant les artistes du département de l'Oise, une douzaine, lesquels ont une pratique du dessin contemporain. La spécificité du projet est celle d'un projet en ruralité, de s'adresser en priorité à des publics qui ne sont pas des habitués des musées, des centres d'art, des lieux de culture, quels qu'ils soient. La plupart d'entre eux ont ainsi été amenés à découvrir des artistes qui résidaient pourtant à côté de chez eux.

Gilles Mazzufferi, l'un des douze artistes sélectionnés, partage son expérience sur cet événement-là. Résidant à Montchevreuil, petit village de 700 âmes, il est rapidement séduit par le projet. En résulte une confrontation entre deux mondes très différents, alors même qu'ils coexistent au sein d'un même espace géographique restreint. Les habitants sont accueillis dans son atelier – il faudra quelques fois les tirer par la main tant ils n'imaginent pas ce qui se cache derrière le portail. Un des enjeux se trouve là couvert, en créant des rencontres entre voisins, les habitants découvrant à cette occasion que leur département possède une telle offre. Crèvecœur-le-grand et Crépy-en-Valois sont des villes plus importantes, et offrent des conditions d'exposition plus proches de celles de sites dédiés, ce qui permet également d'en tirer des enseignements en termes de fréquentation, de coopération. Celle-ci également à mettre en œuvre avec les artistes, entre les artistes, ceux-ci ayant été amenés à dialoguer à travers leurs œuvres au cours de l'exposition, sans oublier la mise en place des actions culturelles.

Dans cette dynamique, il pourrait être pertinent de renforcer la place des artistes dans la conception même des dispositifs culturels et événementiels. Leur activité s'inscrit en effet pleinement aux côtés des autres acteurs culturels du territoire lorsqu'il s'agit d'engagement auprès des publics. Les associer davantage comme parties prenantes des coopérations et partenariats pourrait favoriser l'émergence de contextes plus ouverts et adaptés à une diversité de publics.

Anne Lacoste, directrice de l'Institut pour la photographie (Lille), et Paul Leroux, directeur du Château Coquelle (Dunkerque) s'associent pour évoquer la genèse du Cercle Hippolyte Bayard, né en 2024.

Lors de l'annonce de la création d'un nouveau lieu pour la photographie initié par la Région Hauts-de-France en collaboration avec les Rencontres d'Arles, en 2017, l'ambition associée au projet est de créer une nouvelle dynamique pour la photographie, en prenant en compte toutes les expertises déjà présentes sur le territoire et clairement identifiées. Dès le départ, l'Institut pour la photographie sollicite le CRP/ Hauts-de-France et le Pôle photographique Hauts-de-France Diaphane (Oise) afin de former ce comité des experts, lequel s'élargit par la suite d'un travail de prospection sur le territoire, identifiant à cette occasion les besoins auxquels ce nouveau lieu devait répondre. Ils sont ainsi rejoints par le Château Coquelle et Destin sensible (Mons-en-Baroeul). Travaillant ensemble depuis 2017, et souhaitant formaliser leurs échanges qui ont pris différentes formes, ils profitent de l'achat de la maison natale d'Hippolyte Bayard (un des inventeurs du négatif papier) par la ville de Breteuil pour lui rendre hommage en formant le Cercle qui porte son nom.

Au niveau de la gouvernance, Paul Leroux précise que ce projet de mise en commun de leurs énergies s'est d'abord construit par de l'action, par la mise en œuvre d'actions en commun. Ainsi de l'exposition « En quête » (2020), avec une mise en commun des centres de ressources photographiques des cinq lieux associés, des coopérations et des partenariats bilatéraux. Le processus s'est construit dans un cheminement commun, qui reste expérimental, qui n'est pas figé, qui continue à évoluer. Le petit nombre de partenaires leur a, de fait, permis de ne pas s'institutionnaliser. Reprenant le concept développé par Philippe Henry, de « régime communautaire de singularités », Paul Leroux définit chacune des structures comme ayant son identité singulière, que ce soit sur le plan territorial, ou par ses modes d'action. Ce qui les réunit se retrouve dans un champ commun de valeurs. Ainsi, plutôt que de s'institutionnaliser, ils ont fait le choix de rédiger une charte de valeurs communes (2024), officialisant par là-même le comité qui les réunit depuis plusieurs années, sous le nom de Cercle Hippolyte Bayard.

### Sous-table ronde n°2 – La relation avec les habitants

Amanda Crabtree est notamment directrice d'artconnexion-centre d'art et médiatrice-productrice agréée Nouveaux commanditaires. Elle est invitée à présenter la Société des Nouveaux Commanditaires, créée en 2020, qui permet à des citoyens de s'associer à des artistes et de commander des œuvres d'art répondant aux enjeux qui sont les leurs.

La Société est une association qui fédère l'ensemble des 47 médiateurs menant l'action Nouveaux commanditaires en France. Ils sont accompagnés par plusieurs partenaires, notamment le ministère de la Culture ou la Fondation Carasso.

François Hers, artiste photographe, se posait la question en tant qu'artiste de sa place dans la société. Il imagine en 1990 un protocole qui permet à la société et aux citoyens en particulier d'être eux-mêmes le moteur de la culture et de la création contemporaine. Le protocole propose à toute personne de la société civile qui le souhaite, seule ou associée à d'autres, les moyens d'assumer la responsabilité d'une commande d'œuvre à un artiste quelle que soit la discipline de création. Il propose aux médiateurs d'établir des liens entre la personne de l'artiste et celle du commanditaire, et au-delà, entre tous les acteurs sociaux qui se trouveront concernés. De cet accompagnement naît un débat, une réflexion.

Le Relais des Moères est un foyer d'accueil médicalisé géré par les Papillons blancs, et situé à Tétéghem-Coudekerque-Village, sur le territoire de la communauté urbaine de Dunkerque. Directeur depuis 2017, Mehdi Lassus présente son établissement : Créé en 1998, il propose un accompagnement à 71 adultes en situation de handicap, encadrés par une équipe composée d'une centaine de professionnels, avec notamment de l'hébergement, de l'accueil de jour et des services à domicile. Implanté en périphérie du quartier Degroote, en cours de rénovation urbaine, la rencontre avec Patrick Le Bellec, alors chargé de la mission Art et espace public à la Ville de Dunkerque, va donner naissance au dispositif Fablab effet papillon. La rénovation en cours fait émerger un petit chemin, un chemin technique, qui longe le Relais des Moères et lie plusieurs établissements des Papillons blancs. Dès 2022 sont mis en place des résidences d'artistes, des « drôles de fêtes », des chantiers

participatifs, qui tous empruntent ce petit chemin caillouteux. En ce jour révélé par le directeur, la communauté urbaine de Dunkerque et les Papillons Blancs vont s'associer pour créer une voie douce qui en reprendra le tracé. Une association territoriale est créée, Territoire Europe, qui chapeaute le dispositif Fablab effet papillon. Elle intègre la dénomination de mitoyen commanditaire, une quinzaine aujourd'hui, qui se réunissent chaque mois lors de moments formels mais aussi informels. Sa composition est particulièrement hétérogène, mêlant professionnels, résidents, artistes, géographes, habitants du quartier, associations etc. En dépit des sens esthétiques et des visions de ce que peut être l'art, qui divergent, des langages et des mots, qui sont propres à chacun, les décisions sont prises de manière collective. L'artiste Manuel Reynaud Guideau, mitoyen commanditaire, évoque le terme d'« intrication » pour qualifier les relations, les collaborations entre mitoyens. Or, si cette intrication demande du temps long, elle permet une forme de liberté et de connivence entre des individus qui viennent d'espaces et de cultures très différentes, et amène la création d'un maillage si serré qu'il pourrait rejoindre une forme d'autogestion.

Morgane Clerc représente le duo ORAN, qu'elle forme avec Flo-re depuis 2016 et la fin de leurs études en design d'espace et alternatives urbaines. Leur démarche artistique situationnelle porte l'acte artistique comme un levier d'émancipation et de solidarité. Morgane Clerc décrit leur duo comme une coopération artistique, professionnelle, mais aussi relationnelle, pleine d'amitié et de complicité. Collaborer peut aussi signifier apprendre à travailler avec cette composante qu'est l'affect, et qui peut produire des attachements. Le fait d'être plusieurs entraîne naturellement un processus démocratique et la création de garde-fous en termes de prise de décision et de réflexion, jusque dans la méthodologie de travail.

Les derniers projets mis en place empruntent des gestes et des mouvements, des exercices qui sont inspirés de l'éducation populaire, des méthodes d'organisation collective telles qu'elles sont mises en pratique dans les milieux militants, notamment les milieux autogérés. La performance artistique s'inscrit elle dans le champ de l'art en commun et de l'art dit activiste qui a lui aussi une longue histoire. Aujourd'hui, les projets qui leur sont adressés sont des propositions d'intervention dans des contextes. Le duo Oran cherche alors à identifier des nœuds,

des problématiques dans lesquels il va pouvoir s'insérer et mettre en place une méthodologie d'action collective, avec des groupes déjà constitués ou non, et œuvrer à cette problématisation de « qu'est-ce qui fait groupe ? ». Est-ce que les personnes partagent potentiellement des stigmates ou des violences systémiques ? Ou alors est-ce que, au contraire, elles se regroupent autour d'un désir ou d'une facilité d'accès à quelque chose ? Et à partir de ça, aller dans la direction d'une certaine répartition des ressources.

À l'issue de cette table ronde, émane notamment la remarque d'Aurélien, enseignant, qui représente une association en ruralité dans le sud de l'Oise. Il appelle à lutter contre les « one shot » (ou « coup unique ») en ruralité, qui semblent d'une apparente inefficacité auprès des habitants. Il lui apparaît comme essentiel de parvenir à rééditer les actions culturelles d'une année à l'autre. Marie Huchin Lemaire, du Département de l'Oise, assure que les projets sont toujours pensés pour qu'il y ait une continuité, les clés de la réussite d'un projet étant qu'il soit porté en local. Or, la sensibilisation des élus est très personne-dépendante. Mais, le rôle du Département est assurément de parvenir à passer le flambeau, tout en poursuivant le soutien, évidemment, en ingénierie. Justine Hermant, du FRAC Picardie, suggère de mettre un terme à cette représentation élitiste de l'art contemporain, ainsi qu'à ce positionnement, en tant que professionnel, comme un sachant. Dans l'optique de parvenir à créer une continuité des projets avec les habitants, c'est tout une posture qui serait à revoir, autour de l'idée de « faire avec » et non plus de « faire pour » : être dans toujours plus d'inclusivité et dans une prise de considération, savoir faire preuve de médiation.

# TABLE RONDE CULTIVER L'ART DU DIALOGUE

Avec la participation de

## Florian Bulou-Fezard

architecte DE, doctorant en philosophie de l'art – Université Paris– Nanterre

## Luey Nuzit / Lueie Houlbreque

illustratrice, syndiquée au SNAPcgt

## Ludovic Julié

secrétaire général – CIPAC – fédération des professionnels de l'art contemporain

## Élodie Lombarde

déléguée générale – FRAAP – Fédération des réseaux et associations d'artistes plasticiennes et plasticiens, membre de l'UFISC

## Johann Schulz

directeur – Haute-Fidélité, co-secrétaire du secrétariat tournant du Collectif Régional Arts et Culture Hauts-de-France (CRAC)

## Elio Simon

artiste-autrice chercheuse, syndiquée au Syndicat des Travailleurs Artistes Auteurs STAA – CNT-SO, cofondatrice du collectif des « Travailleur-euses l'art 59 »

## Charlie Wellecam

artiste-auteur, membre du CAAP, référent du pôle arts visuels de La Briqueterie

Modératrice

## Lueie Orbie

secrétaire générale – 50° NORD – 3° EST

Au cours de cette troisième et dernière table ronde ont été abordées les dynamiques coopératives ayant pour but d'améliorer les conditions d'exercice des différents acteurs qui composent aujourd'hui le secteur des arts visuels. Afin de défendre leurs intérêts et d'améliorer leurs actions au quotidien, les professionnels se réunissent à différentes échelles : nationales, régionales ou encore de manière locale, au titre de leur profession ou d'intérêts communs, de manière formelle, sous la forme de fédérations, sociétés, syndicats, associations ou de manière totalement informelle, en collectif. Plutôt que de viser l'exhaustivité, Lucie Orbie, secrétaire générale de 50° NORD – 3° EST, insiste sur l'enjeu de faire ressortir les types de coopération ayant une actualité et pouvant relever d'un réel intérêt de la part du secteur, à la fois en région et au regard de l'actualité nationale.

Il est dans l'historique des coopérations de comprendre leurs réussites, mais aussi les doutes, les faiblesses face à une puissance publique qui, cette dernière décennie, si elle a accompagné la structuration du secteur, les résultats obtenus permettent de se rendre compte du chemin restant à parcourir. Le dialogue est-il toujours au rendez-vous ? Comment arrêter d'invisibiliser un secteur d'activité, une profession, un projet, une pensée, une forme d'expression tournée vers le développement de l'esprit critique et de ses émotions ?

— SYNTHÈSE —

Johann Schulz est directeur de Haute-fidélité, Pôle régional des musiques actuelles qui fédère 91 structures de la chaîne de valeur des musiques actuelles en région Hauts-de-France (lieux labellisés, de diffusion, festivals, associations sans lieu, producteurs, etc.), hors artistes. Cette association travaille à soutenir, rassembler et structurer la filière des « musiques actuelles » dans toute sa diversité. Le pôle participe aussi à la co-construction des politiques publiques et à la structuration de l'écosystème musical en région.

Il est également co-secrétaire du secrétariat tournant du Collectif Régional Arts et Culture (CRAC), qui rassemble la quasi-totalité des organisations professionnelles et syndicales dans le domaine culturel (livres et lecture, musiques actuelles, musiques de répertoire, arts plastiques, arts visuels). Né dans un contexte particulier, le CRAC est une organisation informelle sans structuration juridique. En effet, en 2016 lors des élections régionales, face à

la montée de l'extrême droite, les acteurs se sont réunis dans un dialogue avec Xavier Bertrand, afin de s'organiser collectivement, de porter un discours et des communs. Des concertations régionales se sont tenues filière par filière, un livret blanc ainsi qu'un livret vert ont été publiés, avec pour objectif de nourrir et de peser sur la politique régionale. Le contexte de sa création est resté une force d'interpellation et de veille collective. Aujourd'hui, le CRAC est un important lieu de dialogue et de coopération régionale.

Johann Schulz poursuit en se disant convaincu que si la politique régionale des Hauts-de-France est aujourd'hui maintenue, et dispose des plus importants financements à l'échelle nationale, le CRAC n'y est certainement pas pour rien. Il invite l'ensemble des acteurs du secteur à considérer les dangers des fonctionnements « en silo ». En effet, l'intérêt de ces organisations professionnelles est justement de s'employer à relier ce qui n'est pas aisément « fiable », entre des labels qui dialoguent parfois avec le ministère en direct, des structures, de petites associations issues de l'ESS, etc... en conservant un regard transversal et périphérique. En dépit de ces différences, le CRAC s'évertue à dialoguer d'une voie commune avec ses interlocuteurs.

Partant aujourd'hui du constat que les mobilisations ont pu perdre de leur élan en l'absence d'un langage commun, le CRAC prépare un plaidoyer en ce sens, un enjeu défini comme majeur. Avec les élections municipales pour horizon, il s'agira de mobiliser les acteurs en les accompagnant, en rassemblant un référentiel commun, des *gimmicks*, des chiffres et des courriers, et de faire en sorte qu'ainsi leurs adhérents reprennent le chemin de l'engagement. Quatre débats seront organisés au niveau régional afin de créer une séquence culturelle et de remettre la culture au sens large au sein des débats.

Enfin, un dernier enjeu préoccupant au sein du CRAC serait « Comment faire remonter les problématiques d'entraves aux libertés de création et aux libertés associatives ? ». Bien que des observatoires existent, l'invisibilité est un fait, notamment sur ce qui est vécu par certaines structures, certains artistes ou groupes de musique. Une véritable problématique devant laquelle le CRAC ne sait pas aujourd'hui de quelle manière s'investir, au titre d'une organisation qui se doit d'être en alerte et d'intervenir à certains endroits.

Clio Simon représente le collectif des « Travailleur-euses de l'art 59 » qui réunit des artistes-auteurs venant de la musique, des arts visuels, du design/graphisme, des livres, du cinéma. Aujourd'hui principalement actif dans le domaine des arts visuels, il a pour intention de s'élargir, de sorte que chaque secteur puisse y être représenté. Le collectif se fait le relais de certains projets et chantiers portés par les syndicats, par l'intersyndicale, comme la proposition de projet de loi (PPL) pour une continuité de revenus, ou le scandale actuel lié à la sécurité sociale des artistes-auteurs. Il est né des suites de la crise sanitaire de 2020 afin d'alimenter un rapport de force en tant que travailleurs et travailleuses. Sa constitution est informelle, la gouvernance se veut strictement horizontale, les membres faisant en sorte de le conscientiser, de s'outiller à cette fin, le manuel « Comment s'organiser ? », de l'auteure Starhawk étant posé en référence.

Certaines de ses réunions sont uniquement ouvertes aux artistes-auteurs afin de garantir un cadre sécurisant propice à l'expression, à l'écoute, aux témoignages liés aux conditions de chacun, à la transmission, etc. Au contraire des intermittents du spectacle, les artistes-auteurs sont par nature relativement isolés dans leurs pratiques professionnelles. La prise de conscience de la dimension systémique des conditions de travail de chacun devient une nécessité et permet, dans un premier temps, de sortir de la passivité. Par des ateliers, le collectif s'emploie à affirmer la parole de chacun, avec le but de permettre à tous de témoigner, mais aussi de s'exprimer au nom du collectif.

Clio Simon tient à faire un point concernant le scandale en cours concernant la sécurité sociale des artistes-auteurs. Elle en rappelle l'historique et le verdict, en faveur de J.M.G. Le Clézio, qui a fait condamner l'AGESSA, organisme chargé de la gestion des régimes d'assurances sociales des artistes-auteurs, pour manquements dans la gestion de son compte retraite. Des dysfonctionnements qui seraient généralisés à l'ensemble des artistes-auteurs. L'AGESSA a toutefois fait appel de cette décision.

Enfin, elle rappelle le PPL visant à garantir une continuité de revenus des artistes-auteurs, qui passera en commission, au Sénat le 10 décembre 2025. Soit l'aboutissement de 3 années de discussions, de projections, de concertations, afin de parvenir à un projet très solide. Entre temps, une mission flash menée par l'Assemblée Nationale s'est attachée à

évaluer les difficultés spécifiques des artistes-auteurs au regard de l'insuffisance de leur protection. Le compte-rendu vient d'être publié, à la date du 27 décembre et reconnaît notamment la précarité systémique du secteur, les inégalités de revenus entre artistes-auteurs et leur exclusion du partage de la valeur. Il dit également la nécessité de la mise en place d'élections de représentants professionnels légitimes aux artistes-auteurs. En dépit de contre-projets prononcés, l'ensemble paraît plutôt positif aux yeux de Clio Simon.

Lucie Houlbrequé est illustratrice (sous son nom d'artiste Lucy Nuzit) et syndiquée au SNAPcgt, syndicat des artistes plasticiens de la CGT. Elle le rappelle, un syndicat est une organisation de travailleurs et travailleuses d'un même secteur ou d'une même entreprise qui se regroupent ensemble pour défendre leurs droits, mais surtout en gagner de nouveaux. La CGT est un syndicat de lutte, dans un but de transformation sociale, et mène des combats traversants, tels les luttes écologistes, antiracistes ou féministes. Les travailleurs sont les véritables experts de leur profession, ce sont eux qui connaissent le mieux les conditions d'exercice et les enjeux. Pour cette raison, c'est à eux de produire le travail nécessaire à leur amélioration, bien évidemment avec le concours de sociologues ou de chercheurs en sciences sociales, si nécessaire.

Le syndicat SNAPcgt est aussi engagé dans d'autres luttes transversales, comme les inégalités hommes-femmes. À titre d'exemple, le festival d'Angoulême, où la société gérant le festival est accusée par une ancienne salariée notamment de non-soutien sur des violences sexistes et sexuelles qu'elle aurait subies. Suite à ce scandale, et à la mobilisation d'auteurs, de maisons d'édition, et devant une gestion financière opaque, le FIBD a vu son édition 2026 annulée.

Titulaire du DNSEP, Charlie Wellecam débute son engagement par une lettre ouverte sur la condition des jeunes créateurs publiée sur la une du blog Mediapart, en 2021. S'intéressant au collectif, aux notions collectives, il rejoint le CAAP, une organisation syndicale nationale qui défend les intérêts moraux et matériels des artistes-auteurs et des artistes-autrices quel que soit leur domaine de création artistique. Il intègre également la Briqueterie, au pôle arts visuels, une structure régionale autogérée. Il s'investit notamment sur la mise en place d'un ensemble d'actions pour aider la recherche,

la création, la production et la diffusion ainsi que sur toutes les questions relatives à la fiscalité.

À la Briqueterie a été mis en place un temps d'écoute, ouvert à tous. Il lui semble essentiel aujourd'hui d'alerter à la fois sur les fantasmes liés à la condition d'artiste mais aussi sur la fonction de l'artiste en société, qui dépasse évidemment celle de créer de la valeur. D'où la nécessité de mettre en place des actions collectives, dont il est désormais visible qu'elles ne sont plus ignorées, notamment au sein des chambres parlementaires.

Tous trois, Clio Simon, Lucie Houlbrequé et Charlie Wellecam artistes-auteurs engagés, portent une action conjointe à travers différentes organisations et témoignent d'une dimension intersyndicale qui s'est construite et qui agit à la fois à l'échelle nationale et à l'échelle des territoires.

Ludovic Julié représente avec le CIPAC un autre volet du secteur, celui d'une fédération nationale qui ne s'engage pas aux côtés des artistes, mais aux côtés des professionnels de l'art contemporain. À l'origine, le CIPAC – Congrès interprofessionnel de l'art contemporain, s'est réuni à Tours en 1997 afin de lancer le dialogue public dans l'art contemporain. De cette volonté de se réunir et des discussions tenues, il a été décidé de monter une structure associative afin de créer du collectif. Si le CIPAC conserve aujourd'hui la référence à ce congrès fondateur, il est depuis devenu la Fédération des professionnels de l'art contemporain, un collectif qui a la particularité d'avoir été créé à partir de réseaux existants. Initialement essentiellement fédération de structures (écoles d'art, centres d'art, galeries, etc.), il regroupe aujourd'hui des collectifs de métiers (AICA, C-E-A, BLA!, etc.), ceux-ci s'étant entre-temps structurés. Une troisième évolution s'est produite au cours de la dernière décennie. À l'image des COREPS côté spectacle vivant, le ministère de la Culture a cherché à structurer le dialogue public avec des enceintes informelles couvrant l'ensemble du champ des arts contemporains. Ainsi, les réseaux territoriaux de l'art contemporain – tels 50° NORD – 3° EST – se sont également fédérés avec le CIPAC, qui désormais représente l'ensemble des institutions et des personnes qui se consacrent à la diffusion, à la production et à la promotion des arts visuels contemporains en France.

Au cours des assemblées générales, qui sont les temps forts de la fédération, sont identifiés les

besoins du secteur, qui constituent la base de la réflexion collective. Un des besoins identifiés a été celui de la formation professionnelle. En réponse, le CIPAC a créé son propre organisme de formation, il y a de cela bientôt 20 ans. Au-delà, dans la continuité du dialogue public, l'étape suivante consistait à entrer dans le dialogue social, c'est-à-dire que les représentants de ces réseaux deviennent suffisamment représentatifs du secteur jusqu'à être reconnus comme les interlocuteurs légitimes par la puissance publique. Les premiers succès sont arrivés il y a un peu plus d'une dizaine d'années lorsque le CIPAC est nommé membre de l'instance plénière du CNESERAC, instance publique relevant entre autres du ministère de la Culture. Le CIPAC siège aussi depuis plus de dix ans au conseil de l'AFDAS, et dans plusieurs de ses commissions. Au-delà du dialogue, l'AFDAS est cette fois-ci un organe de gouvernance, qui va décider comment sera géré le fonds de formation au profit des artistes-auteurs. Ensuite, à force de lobbying, le ministère de la Culture a créé le Conseil national des professions des arts visuels (CNPAV), instance de concertation consultée par le gouvernement sur toute question intéressant le secteur des arts visuels ainsi que les professionnels du secteur, et le CIPAC en a été désigné membre actif du Bureau dès l'origine. Enfin, le CIPAC représente les arts visuels au Conseil d'administration de la Sécurité sociale des artistes-auteurs, aux côtés de l'unique autre représentant arts plastiques et graphiques, côté artistes-auteurs, qui est l'AFD, soit deux sièges seulement sur plus d'une vingtaine.

Au-delà de ces succès, Ludovic Julié tient à évoquer un autre dialogue social dans lequel les arts visuels sont encore totalement absents : le dialogue paritaire. Par « dialogue paritaire », il convient bien sûr d'entendre celui entre les salariés et les employeurs d'un même secteur, qui permet de négocier une convention collective, garantissant les conditions de travail des salariés de ce même secteur. Cet outil de la convention collective se négocie nécessairement entre un syndicat employeur et un syndicat employés. Or, il n'existe pas à ce jour de syndicat employeurs dans les arts visuels et, côté salariés, les grandes centrales syndicales aujourd'hui ne sont pas encore assez présentes dans les arts visuels. Le CIPAC va donc, en collaboration avec d'autres structures comme la FRAAP, s'atteler à créer un syndicat employeurs afin de pouvoir commencer à engager ce dialogue.

Ludovic Julié confirme que s'il n'y a pas d'engagement, il n'y aura pas de solution. Il appartient

aux acteurs du secteur de s'engager, de se syndicaliser afin d'avoir enfin le droit à la parole.

Élodie Lombarde est salariée de la FRAAP. La FRAAP, ou Fédération des réseaux et associations d'artistes plasticiens plasticiennes, est une fédération nationale qui regroupe près de 150 membres, dont les conseils d'administration sont composés en majorité d'artistes-auteurs. Soit des artistes-auteurs qui se sont auto-organisés afin de créer leurs propres conditions de travail. La FRAAP milite donc à la juste reconnaissance et représentativité de cet autre secteur du champ des arts visuels qui est plutôt vu comme alternatif, indépendant des autres territoires de l'art. Elle représente aussi les valeurs issues de l'économie sociale et solidaire et, à ce titre-là est membre de l'Union fédérale d'intervention des structures culturelles.

L'UFISC consiste véritablement en une organisation nationale de têtes de réseaux. La FRAAP au titre des arts visuels se trouve en concertation, en coopération avec d'autres structures représentant les musiques actuelles, les arts de la rue et les radios associatives. Son objet est de travailler à la coopération, à l'interconnaissance entre les disciplines, et à la défense, chacun dans ses propres espaces et champs d'action, des valeurs de l'économie sociale et solidaire. Elle se veut un interlocuteur de poids dans la définition des politiques publiques, des projets de loi de finances, mais aussi lors des élections, municipales, régionales ou encore présidentielles.

L'UFISC est à l'origine, lors de la crise du COVID, de la première Mobilisation et coopération, arts et culture (MCAC), afin de dialoguer entre organisations professionnelles sur les événements en cours, d'interpeller les politiques publiques et de s'assurer que dans les grandes préconisations ou directives émises au cours de cette crise, aucun professionnel ne soit oublié. Dès lors, le rôle de cette MCAC est d'être un espace de veille, de dialogue, de mise en commun, mais aussi d'outillage à destination des professionnels, afin que tous aient accès aux bonnes informations. La crise du COVID passée, la MCAC s'est à nouveau mobilisée en 2024, lors des grandes annonces de restrictions budgétaires, qui frappent non seulement la Culture, mais dont les répercussions vont à l'ensemble du secteur associatif et de l'ESS.

Si la FRAAP ne siège pas au conseil d'administration de la sécurité sociale des artistes-auteurs et a perdu son siège à l'AFDAS, elle peut se

targuer d'être le premier organisme de représentation des artistes-auteurs à avoir édité une charte de déontologie, qui fête ses 20 ans en 2025.

Sur la dimension militante ou plaidoyer de la FRAAP, Élodie Lombarde rappelle que la fédération porte dans son engagement de toujours et encore défendre les libertés associatives et la liberté de création. Or, c'est là, au fond, la raison d'être des espaces de concertation : défendre des projets de société où la société civile s'organise afin de proposer des manières d'être aux autres, de travailler ensemble, ou encore de la transition.

Enfin, la FRAAP porte actuellement la préfiguration d'un centre de ressources Transition écologique pour les arts visuels, qui sera lancé en 2026. Si le projet est soutenu par le ministère de la Culture, la FRAAP bien sûr ne se positionne pas au titre d'expert de la transition écologique mais en tant que représentant d'associations d'artistes, dans le cadre de la concertation interprofessionnelle.

Lucie Orbie le rappelle, la compétence culturelle est une compétence partagée. D'où la nécessité aujourd'hui de la travailler à la fois sur des échelons territoriaux et à l'échelle nationale, l'un n'étant pas dissociable de l'autre, car les dynamiques se complètent, font alliance et œuvrent à un intérêt commun.

La parole est transmise à Florian Bulou Fezard, sur un contexte quelque peu à part, en tant que témoin des réponses générées par la fermeture de l'École Supérieure d'Art et de Design (ESAD) Valenciennes, en termes de coopération. Florian Bulou Fezard est architecte DE, doctorant en philosophie de l'art, il était responsable des études et des relations internationales de l'ESAD jusqu'à sa fermeture. Il fait état de comment, dans un moment de crise, il est possible de reconfigurer un contexte mortifère en un élan collectif, coopératif. Cette coopération, justement, est née de l'absence de dialogue avec les financeurs de l'école, elle-même établie en EPCC : l'État, la Chambre de commerce et d'industrie, la Ville et l'agglomération. De cette façon ambiguë de maintenir un flou quant à la fermeture et à sa date effective, le malaise généré a entraîné en quelque sorte un refus de la fermeture. Une partie de l'équipe d'encadrement ayant quitté le navire, une organisation horizontale s'installe entre les « résistants », et les relations s'imprègnent d'affects, contribuant à souder, à consolider le

collectif. De cette forme de liberté est née de l'expérimentation, dans la recherche, dans la pédagogie. Il leur a notamment été donné de pouvoir proposer un encadrement individualisé pour certains de leurs étudiants.

Au niveau des manifestations, des soutiens, il y a notamment eu une occupation de l'école à la suite d'une « nuit blanche » organisée au mois de mars 2025, relayée par la presse et par la radio DUUU, qui diffusa à cette occasion l'émission « Comment bien fermer une école d'art ? ».

Prenant la suite de l'école disparue est née l'association « Sans école », qui permettra la poursuite de plusieurs projets initiés en son sein, et s'apprête à diffuser trois publications.

# CONCLUSION ET PERSPECTIVES

## MARC LASSEAUX

—  
Collectionneur, psychanalyste, grand témoin des assises

Plutôt que livrer une conclusion ou une synthèse des foisonnants échanges de cette journée d'assises, Marc Lasseaux, psychanalyste et administrateur du Pôle Arts Visuels 50° NORD – 3° EST choisit de se pencher sur ce que la psychanalyse nomme le signifiant. La notion a traversé les trois tables rondes, de même que l'intervention matinale de François Pouthier ; et trois enjeux d'importance semblent s'en dégager : le malaise dans la civilisation ; le travail ; et des territoires et des sujets situés.

Ainsi, le malaise contemporain de la civilisation serait celui de la compétition, du narcissisme, de l'individualisme. Se référant aux travaux de Lacan et à ses « quatre discours », il semble à Marc Lasseaux qu'un éloignement se produit avec le « discours du Maître » dès lors que le « pouvoir », de quelque type qu'il soit, enjoint à la coopération. Or, au cours de cette journée d'assises, ses participants ont démontré qu'il appartient aux personnes et aux institutions concernées de s'approprier la coopération comme processus désirable.

L'évocation faite par François Pouthier de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, et de sa pensée productiviste et compétitive, se doit d'être complétée de celle de la division du travail selon Taylor, qui touche aussi les auteurs et les institutions. Les tâches sont divisées, les fonctions sont confiées à des spécialistes, l'organisation devient celle d'une chaîne de production.

Dans cette contemporanéité où concurrence et compétitivité définissent les échanges, le travail d'un artiste, et jusqu'à l'artiste lui-même, devient alors un marché, une marque à promouvoir, une plus-value individuelle. Pourquoi alors co-opérer ? Afin précisément de sortir de cette offre narcissique à l'œuvre, qui est une illusion.

Vient ensuite l'enjeu du travail, avec d'une part l'espace de travail et tout ce que cela inclut, et d'autre part le travail de l'autre, la découverte par d'autres travailleurs du travail de l'artiste et la découverte par l'artiste du travail des autres. La part invisible du travail est également un thème qui a traversé les échanges de la journée, or la part invisible du travail de l'artiste est conséquente. Il appartient d'en rendre visible ce qui contribue à forger croyances, idées reçues et présumés de ce qu'est le statut de ces travailleurs.

Enfin, dernier enjeu : des territoires et des sujets situés. Avec cette question que livre Marc Lasseaux sans y apporter de réponse : « L'autre artiste, où est-il ? Où est-elle ? L'autre artiste, mon voisin ». Ce désir de coopérer, fil rouge des assises, s'entend par le régime communautaire de singularité. Or, chez tout psychanalyste, Marc Lasseaux rappelle que cette question du désir est centrale. Tout processus, tout protocole imaginé ne saurait perdurer hors du désir.

En guise de mot de la fin, il en revient à L'être lieu, où se déroule cette journée, métaphore du lieu de l'autre, de l'endroit où se constitue le désir. Or, il n'y a pas de désir sans autre.

# PRÉSENTATION DU LIEU D'ACCUEIL

## L'ÊTRE LIEU

Et si on rêvait d'une école qui s'ouvrirait à l'art contemporain et qui se transformerait à son contact ? Et si on pensait à un lycée qui serait aussi un réel lieu culturel ouvert au monde ?

Et si on imaginait un lieu chrysalide, un espace qu'il s'agirait de faire éclore au gré d'expériences artistiques inédites et singulières ? C'est l'audacieux pari relevé par l'association L'être lieu : créer un territoire double, un lieu d'enseignement et un espace culturel qui se nourrissent l'un l'autre.

Fondée en juin 2012, l'association L'être lieu organise et accompagne des résidences d'artistes au sein d'un atelier de 800 m<sup>2</sup> de la Cité scolaire Gambetta-Carnot à Arras. Cet ancien lieu de productique, réhabilité en salle d'exposition, est situé au centre des espaces d'enseignements post-bac et permet de promouvoir l'art contemporain. Le lieu a pour vocation d'agir sur les artistes qui l'occupent en résidence et qui le font évoluer au gré de leur inspiration et de leur démarche artistique.

En tant que laboratoire d'une réflexion sur l'art contemporain, L'être lieu se définit par des identités plurielles: lieu de résidence, d'expériences pédagogiques et de création Directement engagés dans les résidences des artistes plasticiens invités, les étudiants de la Classe Préparatoire aux Grandes Écoles (CPGE), inscrits en option arts plastiques, accompagnent et participent aux étapes et aux processus de création. Ils bénéficient de ce contact immédiat et quotidien avec un.e artiste pendant plusieurs mois et sont les médiateurs culturels privilégiés des visites d'expositions à destination du public le plus large.

L'association développe également une programmation culturelle (conférences, débats, projections, etc.) en résonance avec la démarche artistique développée en résidence.

# LAURENT DELECROIX

## Ce qui apparaît dans l'écart

L'installation se construit comme une scénographie minimale et narrative, où chaque élément agit comme un fragment de langage. Les formes restent autonomes, mais dialoguent à distance. Elles fonctionnent comme des mots, des souffles ou des sons, disposés dans l'espace selon une syntaxe discrète.

L'ensemble repose sur une tension entre morphose et anamorphose. La morphose apparaît dans la manière dont les formes se transforment en se répondant : cellules alignées comme des respirations, structure métallique qui évoque une partition ouverte, déploiement du pigment de la lumière à la couleur. L'anamorphose se joue dans la perception : aucune vision globale ne s'impose, certaines pièces échappent, d'autres n'apparaissent qu'en mouvement. L'œuvre se révèle depuis des angles multiples, sans jamais se fixer totalement.

Au cœur de cet ensemble, seul le rossignol prend la parole. Son chant, diffusé depuis le tableau orange, ne cherche jamais à se localiser. Il glisse dans l'espace comme une présence insaisissable, un fil d'air qui accompagne le spectateur où qu'il se tienne. On ne marche pas vers lui ; c'est lui qui nous suit, égal, continu, presque intérieur. Cette voix unique relie ce que l'œil ne peut réunir. Elle traverse les formes comme une respiration profonde, s'attache aux vides, se dépose sur les intervalles. Le rossignol devient alors l'axe invisible de la narration : une présence qui ne montre rien mais qui ouvre tout, un souffle tenu qui éclaire silencieusement l'écart entre les pièces.

La scénographie ne sert pas d'arrière-plan ; elle fait partie de l'objet. Elle organise les écarts, les rapports de distance, les seuils et conditionne la lecture. Les éléments pris isolément conservent leur autonomie, mais c'est leur mise en relation et cette présence sonore persistante qui ouvrent la narration.

Ce qui est montré se construit sur ce qui est retenu ; ce qui est vu dialogue avec ce qui n'est qu'entendu. La position du spectateur est déterminante. Il n'a jamais toutes les pièces devant lui ; il doit composer sa propre traversée, circuler, manquer, recomposer. En se déplaçant, il devient l'opérateur de la forme : celle-ci se fragmente ou se rassemble selon son regard. Le chant du rossignol, lui, demeure, comme une adresse continue, un point fixe dans un territoire d'incertitudes. L'installation propose ainsi un intérieur qui reste à distance, une structure que l'on pourrait habiter sans jamais la posséder. Traverser cet espace, ce serait entrer dans la narration, devenir acteur ou interférence, participer à l'équilibre fragile entre visible et invisible qui constitue la forme de l'œuvre.

Pour l'installation :  
*F\_1,8\_KN\_0,9\_CL\_V3,4*, 2025, réalisation *in situ*, moulage, enduit, peinture acrylique,  
*Araucaria araucana*, 2024,  
*Romantic*, 2024, peinture acrylique au pinceau sur toile, bouteille de plongée, air oxygène, porte-vents, rossignol d'orgue, dimensions peinture : 62 x 52,5 cm,  
*Connector*, 2024, trappe de visite en aluminium, feuille de plâtre, peinture acrylique au pinceau, 30 x 30 cm,  
*2 Sigma V2*, 2024, diptyque, peinture acrylique au pinceau sur châssis aluminium/bois, 220 x 136 cm x 2 pièces.



# INTRODUCTION DES TABLES RONDES

## L'ART EN PARTAGE par VÉRONIQUE GOUDINOUX

Au-delà de ce que la création artistique apporte comme nouveaux regards, elle s'immisce dans différentes strates de la société, crée la surprise et défend des économies plus poreuses. Vers quelles stratégies collectives allons-nous ? Quelles économies artistiques défend la création en partage ? Nous dirigeons-nous vers d'autres modalités de création ?

Historienne de l'art contemporain à l'université de Lille et membre du laboratoire Centre d'étude des arts contemporains (ULR – CEAC – 3587), Véronique Goudinoux adresse ses plus vifs remerciements à l'équipe de 50° NORD – 3° EST pour l'avoir associée à cette journée, à Lucie Orbie pour leurs échanges et à chacun des intervenant.es d'avoir accepté de réaliser ces dernières semaines un entretien chaque fois très stimulant pour préparer ce moment.

Elle commence par rappeler ses recherches, qui ont porté depuis plus d'une trentaine d'années sur les diverses modalités du travail à plusieurs dans le champ des arts plastiques et visuels, sur ce qu'on a pu désigner comme des collaborations (travailler à plusieurs), des pratiques de co-création (créer à plusieurs), ou des coopérations (œuvrer, fabriquer, sous des formes diverses là encore, à plusieurs). Enquêter ainsi durant un temps long lui a permis de relever de nombreuses transformations au fil du temps.

En effet, entre les expériences de type participatif de la seconde moitié des années 1990, souvent menées avec des personnes elles-mêmes non engagées dans une démarche de création, et les pratiques de co-création entre artistes dont l'objectif était la conception et la production d'une œuvre co-signée ou signée du nom d'un collectif ; entre les coopérations formulées comme une mise en commun d'outils et de lieux de travail, ou comme la production d'expositions ou d'éditions, et les pratiques artistiques pluridisciplinaires ou les expérimentations apparues plus récemment entre des artistes, des scientifiques et des laboratoires de recherche ; entre ces différentes formes de « travail à plusieurs », de nombreuses différences sont apparues, tant du point de vue des enjeux soulevés, de leur fonctionnement économique, des étapes ayant ponctué leur développement, etc.

Il semble qu'on se trouve aujourd'hui à un moment charnière. Le titre de la journée, et la question qu'il porte, Coopérer. Solution d'avenir ou illusion collective ? montre le chemin parcouru depuis plus d'une trentaine d'années – entre conscience des possibilités ouvertes par les coopérations dans le champ des arts plastiques et visuels et crainte que ces possibilités ne se referment abruptement dans un contexte artistique économiquement difficile.

On remarquera que nombre de coopérations engageant des artistes s'exercent aujourd'hui dans des champs non strictement artistiques ou culturels et – c'est là l'un des résultats remarquables des actions mises en place par les invité.es de cette journée – font se rencontrer et produire ensemble des acteurs et actrices issu.es de mondes sociaux différents (mondes de l'industrie, de la santé, des « territoires », du politique, etc.). Parvenir à ce type de décloisonnement est rare et mérite qu'on s'y arrête. On observera également que ces coopérations font émerger des sujets d'importance publique, ou, pour le dire autrement, des sujets qui font partie de la sphère publique : par exemple ceux liés aux questions climatiques, aux aménagements des villes ou des territoires, aux modes de gouvernance, à la résolution de conflits, à l'organisation du travail, créant parfois des formes inédites de sociabilité, résultant quant à elles non pas d'une structuration préalable mais s'élaborant au fil de telle ou telle coopération.

Pour introduire cette première table ronde, Véronique Goudinoux souhaite reprendre la question posée par le titre d'un livre des ouvrages de Dominique Méda, sociologue du travail : ces coopérations peuvent-elles contribuer à créer une « société désirable », au sens par exemple où elles proposent d'autres types de lecture du tissu social que celles données par les indicateurs économiques, au sens où elles déplacent des représentations, modifient des configurations sociales données ou attirent l'attention sur certaines conditions de travail, dont celles des artistes ?

# CULTIVER L'ART DU DIALOGUE

par  
**LUCIE ORBIE**

Pour cette 3<sup>e</sup> et dernière table ronde, nous allons ici aborder les dynamiques coopératives ayant pour but d'améliorer les conditions d'exercice des différentes actrices et acteurs qui compose aujourd'hui le secteur des arts visuels.

Pour défendre leurs intérêts et améliorer leur activité au quotidien, les professionnels se réunissent à différentes échelles (nationales, régionales, ou encore de manière plus locale), au titre de leur profession ou d'intérêts communs, de manière formelle (fédérations, sociétés, syndicats, associations) ou de manière totalement informelle, en collectifs.

Cette table ronde s'ouvre à une grande richesse d'organisations professionnelles et syndicales, de collectifs en luttes, dont l'action publique reste méconnue, voire confidentielle. Il ne s'agit donc pas ici de faire un répertoire exhaustif des formes et des actions entreprises, mais de faire ressortir des types de coopération ayant une actualité et pouvant relever d'un réel intérêt de votre part à la fois en région et au regard de l'actualité nationale.

Nous allons donc aborder plusieurs démarches, fouiller dans l'historique des coopérations, comprendre leurs intérêts, leurs réussites, mais aussi les doutes, les faiblesses face à une puissance publique qui – cette dernière décennie – a accompagné la structuration du secteur mais dont les résultats ont permis de se rendre compte du chemin à parcourir et des différentes étapes prioritaires à entreprendre dans les années à venir.

Le dialogue est-il toujours au rendez-vous ? Comment donner à voir ? Comment arrêter d'invisibiliser un secteur d'activité, une profession, un projet, une pensée, une forme d'expression tournée vers le développement de l'esprit critique et de ses émotions ?

Pour vous en parler, je tiens tout particulièrement à remercier les intervenantes et intervenantes de cette table ronde à la fois pour le temps accordé à sa préparation et de leur présence ce jour.

J'accueille donc :

Florian Bulou Fezard, architecte Diplômé d'État, doctorant en philosophie de l'art à l'Université Paris-Nanterre. Tu es aussi l'ancien responsable des études et des relations internationales de feu l'ESAD de Valenciennes.

Lucy Nuzit / Lucie Houlbreque, illustratrice, syndiquée au SNAPcgt / syndicat national des artistes plasticien.nes de la confédération générale du travail

Ludovic Julié, secrétaire général du CIPAC – fédération des professionnels de l'art contemporain

Élodie Lombarde, déléguée générale de la FRAAP – Fédération des réseaux et associations d'artistes plasticiennes et plasticiens et membre de l'UFISC / Union fédérale d'intervention des structures culturelles

Johann Schulz, directeur de Haute-Fidélité – pôle musiques actuelle des Hauts-de-France. Tu es actuellement au secrétariat tournant du CRAC – collectif régional arts et culture des HDF

Clio Simon, artiste-auteur chercheuse, syndiquée au Syndicat des Travailleurs Artistes Auteurs STAA- CNT-SO et cofondatrice du collectif des « Travailleur-euses l'art 59 »

Et enfin Charlie Wellecam, artiste-auteur, membre du CAAP / Comité Pluridisciplinaire des Artistes-Auteurs et des Artistes-Autrices, et référent du pôle arts visuels de La Briqueterie.



# BIOGRAPHIES DES INTERVENANTES ET INTERVENANTS

## Amanda Crabtree

Après avoir travaillé au British Council, au Fresnoy, au Magasin-CNAC, ainsi qu'au Centre d'art contemporain de Genève, elle fonde en 1994 le centre d'art artconnexion.

Avec des expositions, résidences et accompagnement d'artistes, artconnexion met en œuvre depuis 2000 le protocole Nouveaux commanditaires dans la région Hauts-de-France. À ce titre la structure a produit plus de quarante commandes citoyennes répondant à des enjeux de territoire.

Elle enseigne à l'Université de Lille au sein du Master Arts, parcours Exposition-Production.

Engagée dans le champ de l'art citoyen depuis 1990, Amanda Crabtree mène des recherches portant sur les modalités de participation des habitant·es à des démarches artistiques, et plus particulièrement sur les conditions qui leur permettent de prendre l'initiative de commander une œuvre. En 2020, elle crée la structure nationale la Société des Nouveaux commanditaires, dont artconnexion constitue le Bureau régional Hauts-de-France.

## Florian Bulou-Fezard

Diplômé en design à l'École Boule et en architecture à l'ENSA Paris-La Villette, Florian Bulou-Fezard est doctorant en philosophie de l'art à l'Université Paris-Nanterre. Ses recherches portent sur les interférences entre espaces architecturés et espace littéraire, et les tensions produites dans le processus de création littéraire. Membre de la Plateforme Social Design, il travaille également sur les politiques d'hospitalité/hostilité dans la ville. Il a notamment travaillé à l'École supérieure d'art et de design de Valenciennes en tant que directeur des études. De janvier à juin 2025, il a coanimé l'émission « Comment bien fermer une école d'art » diffusée sur \*Duuu radio. Ses dernières publications : « Lieux Passants » dans la revue Multitudes en 2021, Entre les lignes : anthropologie, littérature, arts et espaces en 2021, In-between : hybridation des pratiques artistiques et nouveaux formats de la recherche en 2022.

## Laurent Delecroix

À la croisée de la peinture et de l'installation, Laurent Delecroix développe une démarche artistique fondée sur des protocoles précis où la rigueur du processus est la condition d'émergence du sensible. Il interroge la matérialité et la perception comme des seuils entre le visible et l'invisible. Dans ses dispositifs – toiles, modules, objets, végétaux, sons et espaces – chaque pièce constitue une expérience, faite de retenue et de tension. De l'économie du geste à la précision des moyens techniques, son travail sonde l'attention silencieuse au réel.

## Keren Detton

Historienne de l'art, Keren Detton a été commissaire indépendante avant de devenir directrice du centre d'art Le Quartier à Quimper. Depuis 2016, elle dirige le Frac Grand Large à Dunkerque. Ce Frac abrite une collection internationale d'art et de design exposée sur site et en région, en mettant l'accent sur la collaboration avec le public et avec un large éventail de partenaires : musées, centres d'art, centres sociaux, hôpitaux et écoles. Depuis 2019, le FRAC développe avec le musée du LAAC une triennale d'art contemporain à la croisée de l'art et de l'industrie, favorisant la recherche, la production et les collaborations régionales et internationales. En parallèle, le Frac Grand Large accompagne des résidences d'artistes ancrées dans les écosystèmes culturels locaux et développe des projets transfrontaliers.

## Apolline Dueroeq

Née à Boulogne-sur-Mer et diplômée de l'école supérieure d'art de Dunkerque-Tourcoing en 2021, Apolline Ducrocq a multiplié les expériences immersives dans le cadre de résidences en France et en Belgique.

L'artiste puise son inspiration dans les lieux oubliés, des zones urbaines abandonnées dont elle pousse la barrière du chantier pour mener ses enquêtes de terrain.

À partir de photographies, l'artiste prélève des détails et les fait dialoguer pour concevoir des prototypes en volume. Les figures ainsi extraites quittent l'espace pour gagner une autonomie sculpturale qui n'est pas sans rappeler un imaginaire de science-fiction intemporel. Ses installations convoquent sculpture et photographie et allient des techniques artistiques et de chantier à même d'archiver la mémoire d'architectures. Elle est actuellement en résidence à la marbrerie Vincart à Denain. En 2022-2023, elle a bénéficié de la résidence de territoire Archipel pour laquelle elle a exposé au FRAC Grand Large Hauts-de-France. Elle dispose d'un atelier aux ateliers Fructôse et est responsable des ateliers sculpture et céramique de l'EMA Boulogne-sur-mer.

## Duo ORAN

Le duo ORAN est composé des artistes Morgane Clerc et Flo-re, né-es en 1994 et 1993. Après des études communes en design d'espace, iels débute une démarche artistique situationnelle et itinérante. Iels s'installent ensuite à Lille et sont artistes associé-es à la malterie de 2021 à 2024. Entre autres aventures, iels sont lauréat-es du Prix Wicar et bénéficient d'une résidence à Rome, passent par un séjour à Maison Artagon et participent au 68<sup>e</sup> Salon de Montrouge. Actuellement, leur travail prend la forme de performances collaboratives, d'installations évolutives et interactives et de workshops tournés sur les enjeux de l'organisation collective et de la répartition des ressources.

## Grégory Fenoglio

Professeur agrégé d'arts plastiques, responsable et fondateur de l'association L'être lieu, membre du conseil d'administration du pôle 50° NORD – 3° EST (formation et transmission).

Son parcours universitaire et professionnel : École nationale supérieure d'art et de design de Nancy (ENSAD) et Université de Lille (Département Arts). Sa carrière d'enseignant débute dans le secondaire, pendant 8 ans en collège REP, puis en option de spécialité arts plastiques au lycée. Depuis 2009, j'enseigne en hypokhâgne, et depuis 2012 en khâgne, avec la création de la spécialité Arts plastiques – Histoire et théorie des arts à Arras (CPGE de la Cité scolaire Gambetta-Carnot).

## Véronique Goudinoux

Ancienne pensionnaire de l'Académie de France à Rome (Villa Médicis), membre du Centre d'étude des arts contemporains (ULR – CEAC 3587), Véronique Goudinoux est professeure d'histoire et de théorie de l'art à l'université de Lille. Elle est l'auteure de plusieurs articles et ouvrages portant sur les pratiques de co-création et les travaux à plusieurs. Depuis 2022, elle codirige avec Natacha Yahy et Raphaël Gomérieux le programme de recherche Projets d'artistes / Projets de musées, qui se donne pour objet d'étudier les diverses modalités d'interventions d'artistes dans des musées d'histoire, de société et de civilisation (AfricaMuseum, MUCEM, etc.) et leurs enjeux.

## Justine Hermant

Justine Hermant est chargée de projets d'éducation artistique et culturelle au FRAC Picardie (Hauts-de-France) depuis octobre 2024. Elle y conçoit et pilote des projets de médiation destinés aux publics scolaire et en milieu rural. Diplômée en conception et direction de projets culturels à l'Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3, elle a également suivi un cursus à la New York University. Avant de rejoindre le FRAC, elle a travaillé pendant quatre ans au Syndicat mixte Baie de Somme – Trois Vallées en tant que chargée de développement culturel, où elle a élaboré et mis en œuvre la programmation culturelle du Parc naturel régional Baie de Somme Picardie maritime. Elle y a coordonné des projets artistiques et a contribué à structurer la politique culturelle territoriale. Elle a également collaboré avec diverses institutions culturelles en France et à l'étranger, telles que le Palais de Tokyo, le festival d'art contemporain transmanche Diep~Haven et l'Alliance Française de Bangkok.

## Marie Huehin-Lemaire

Après une licence d'Histoire et d'Archéologie à la Sorbonne, elle a obtenu un master de Valorisation du Patrimoine à l'université d'Artois à Arras en 2008. Spécialisée dans la création d'événements, elle aime transformer toutes ses envies en réalisations concrètes. En 2023 et 2024, elle a perfectionné ses compétences d'organisatrice, en tant que responsable des événements de la cellule « Oise 24 », en lien avec les Jeux Olympiques et Paralympiques dans l'Oise. Avant ça, et pendant 10 ans, elle a prouvé son approche pluridisciplinaire dans la gestion de projets, de structure et budgétaire lors de son expérience de direction d'Office de tourisme de Chantilly. À présent Cheffe du Bureau des Actions Culturelles Territoriales au Conseil départemental de l'Oise, elle a plaisir à travailler au développement de la culture. Appui en ingénierie, soutien au travers des dispositifs publics, notamment dans la ruralité, pour créer des projets ambitieux et créatifs pour tous les publics.

## Ludovic Julié

Après avoir exercé des activités d'avocat, puis de juriste à l'Institut National de la Propriété Industrielle, Ludovic Julié a soutenu la création et les artistes au sein du Secrétariat général du ministère de la Culture pendant 7 ans, en négociant notamment les instruments juridiques internationaux relatifs au financement des industries créatives par le droit d'auteur. Depuis 2017, en poste à la Direction générale de la création artistique, il a accompagné les professionnels de la création et de la diffusion dans l'ensemble des problématiques juridiques, économiques, sociales ou fiscales qu'ils rencontrent, assurant également le Secrétariat général du Conseil National des Professions des Arts Visuels (CNPAV). Sa connaissance des enjeux auxquels les structures de diffusion privées comme publiques sont confrontées et sa compréhension des conditions d'exercice des professionnels du secteur aux statuts très divers sont aujourd'hui au service des membres du CIPAC.

## Anne Lacoste

Diplômée d'une école supérieure de commerce et docteure en histoire de l'art, Anne Lacoste est directrice fondatrice de l'Institut pour la photographie des Hauts-de-France, à Lille depuis 2018. Après une expérience de cinq ans chez Christie's, elle a commencé sa carrière de conservatrice au département Photographies du J. Paul Getty Museum, à Los Angeles, en 2005. Elle a ensuite été conservatrice des expositions de Photo Elysée, à Lausanne de 2011 à 2017. Ses projets d'expositions et de publications couvrent l'histoire de la photographie, avec un intérêt particulier pour la diversité des formes du médium et son vaste champ d'application.

## Marc Lasseaux

Psychanalyste, praticien en institution administrateur du pôle arts visuels 50° NORD – 3° EST, collège philanthropie et marché de l'art fondateur de Vivre (avec de) l'Art, programme de soutien aux artistes de l'art contemporain (acquisition, aide à la diffusion et à la production) Auteur d'un travail autour de « désir d'artiste » avec les contributions de neuf artistes, présenté au Frac Grand Large – Hauts-de-France en novembre 2024

## Paul Leroux

Diplômé en direction de projet de développement des territoires de l'Université de Rennes, Paul Leroux est directeur du Château Coquelle depuis 2009, qui est une structure culturelle et artistique pluridisciplinaire associative, implantée à Dunkerque depuis 1966. Il initie dès son arrivée sur cette fonction, le projet de développement de la photographie de la structure, Les Rencontres Photographiques de Dunkerque, dans un référencement engagé au champ de la photographie documentaire et à la mise en débat de la société par l'image. Ce projet ancré sur les territoires, donne la priorité à la diffusion, la création et l'éducation à l'image au travers d'expositions, de résidences et d'actions de médiation.

## Élodie Lombarde

Élodie Lombarde est cofondatrice du collectif Curry Vavart qui, depuis 2006, milite pour l'accès des artistes à des espaces de travail à Paris. Depuis 2024, en tant que déléguée générale de la Fraap, elle assure les missions liées à la représentation, la défense et la promotion des associations et des collectifs d'artistes plasticiens sur le plan national. Créée en 2001, la Fraap fédère 140 associations membres et défend les valeurs de l'Économie Sociale et Solidaire. Elle promeut des pratiques équitables, responsables, solidaires et œuvre pour les droits culturels. En 2005, elle est la première fédération des arts visuels à avoir rédigé une charte de déontologie que chacun de ses membres s'engage à respecter. La Fraap est membre du Collectif des Associations Citoyennes, de l'UFISC et sociétaire de La Main.

## Pascal Marquilly

Pascal Marquilly est artiste-auteur, commissaire d'exposition et producteur. Il développe un travail artistique transdisciplinaire, intégrant activement toutes les composantes de l'image dans ses créations. Celles-ci sont le support d'une mise en scène se confrontant à la réalité sociale et politique contemporaine et interrogeant l'habitabilité du monde. Il emprunte selon les contextes différentes voies disciplinaires, associant l'acte créatif à une métamorphose esthétique permanente. Il confronte régulièrement sa démarche à d'autres par de nombreuses collaborations. Il participe à de nombreuses résidences de création en Malaisie, en Egypte, au Sénégal, au Mexique, au Brésil, au Pérou, en Géorgie, en Sicile... En tant que commissaire d'exposition et producteur, il déploie et pilote des résidences de créations et de recherche en France et à l'international accueillant chaque année une vingtaine d'artistes.

## Gilles Mazzufferi

Gilles Mazzufferi développe une pratique où dessins et peintures font émerger des formes issues de l'inconscient collectif, des mythes et d'archétypes. Ses compositions, pensées comme des systèmes symboliques, interrogent les tensions entre mémoire, désir et imaginaire, révélant un espace où se croisent physique et psychique, intime et universel. Son œuvre met en jeu des polarités – mythe et vécu, clair et obscur, force et fragilité – faisant de chaque pièce un miroir de notre condition humaine. Une de ses œuvres a intégré la collection du FRAC Picardie. Il a reçu le soutien de la DRAC et de la Région Hauts-de-France. Sous le nom R7EVE, il mène une activité musicale poétique et art-punk ainsi que des installations sonores électro-acoustiques.

## Nicolas Naudé

Nicolas Naudé est directeur de Travail et Culture, TEC/CRIAC (Travail et Culture – Centre de Recherche et d'Innovation Artistique et Culturelle sur le monde du travail). S'appuyant sur un parcours en Arts et en Sciences sociales, il conçoit et accompagne au sein de cette structure des projets pluriels qui interrogent les mutations du travail contemporain, en mêlant action culturelle, création artistique et démarche scientifique. Si ces projets prennent racine dans les Hauts-de-France, ils se déploient désormais de plus en plus sur d'autres territoires, en France comme à l'étranger.

## Lucy Nuzit

Lucy Nuzit est illustratrice, elle vit et travaille à Amiens dans le milieu du spectacle vivant. Autodidacte, elle puise son inspiration dans le mouvement social. Elle mêle ainsi dans son œuvre luttes féministes, écologistes, l'aliénation au travail... mais aussi sa passion pour les petites maisons du Nord, les fleurs et les dinosaures. Artiste membre du collectif de La Briqueterie à Amiens, elle a été publiée chez Tana et a réalisé plusieurs illustrations pour le périodique Les Utopiques, la revue de l'Union syndicale Solidaires.

## Lucie Orbie

Lucie Orbie est secrétaire générale de 50° NORD – 3° EST / pôle arts visuels Hauts-de-France & territoires transfrontaliers. Diplômée de l'EDHEC Business School et de l'Université de Lille, elle accompagne les professionnels des arts visuels dans l'évolution de leurs pratiques professionnelles sur des enjeux d'inclusion, de robustesse et de coopération. Elle exerce également une activité de conseil artistique et de curating depuis 2010. À ce titre, elle a été membre du Conseil d'administration de C-E-A / Association française des commissaires d'expositions de 2018 à 2023. Depuis 2024, elle enseigne les enjeux et fonctionnements des arts visuels auprès de la majeure Management des Institutions Culturelles à Sciences Po Lille.

## Nathalie Poisson-Cogez

Docteure en Histoire de l'art contemporain, Nathalie Poisson-Cogez est Professeure d'enseignement artistique à l'École Supérieure d'Art | Dunkerque – Tourcoing, où elle assure également la coordination de la recherche et de la professionnalisation. Membre d'EsäLab|Recherche (Art Société Sciences Nature), elle mène depuis plusieurs années des recherches sur la présence artistique en territoires au sein d'équipes pluridisciplinaires. Elle s'intéresse plus particulièrement au processus de création et aux dispositifs participatifs dans le cadre des résidences qui se situent à la croisée du champ artistique, du champ socio-culturel et du champ politique. Suite à une formation-action engagée avec Réseau Culture 21, elle développe avec différents collectifs des projets de recherche-action en lien avec la question des droits culturels au travers de l'expérimentation artistique.

## François Pouthier

Maître de Conférences en aménagement du territoire et urbanisme, François Pouthier assure, au sein de l'Université Bordeaux Montaigne, la responsabilité du Master Ingénierie de Projets Culturels et Interculturels (mention Direction de Projet et d'Établissement Culturel) et intervient dans les Masters « Management de Projets Culturels et Développement Territorial » de Sciences-Po Bordeaux et « Audiance » de l'université de Bordeaux ainsi que dans le Cycle national de l'Observatoire des Politiques Culturelles. Chercheur au sein du Laboratoire Passages UMR 5319 CNRS, il accompagne, en maîtrise d'usages, collectivités publiques et acteurs privés dans la définition, la conduite et l'évaluation de leurs projets culturels de territoires. François Pouthier collabore régulièrement avec l'Observatoire des Politiques Culturelles, UBiC Bordeaux, le labo des cultures et le CNFPT à travers différentes formations, animations de séminaires territoriaux et publications.

## Relais des Moères - Cathy Samiez, Lueie Renaut Cadart, Manuel Reynaud-Guideau, Mehdi Lassus

Le FAM le Relais des Moères des Papillons Blancs de Dunkerque fut créé en 1998 pour 40 jeunes majeurs en recherche d'une structure pour adultes. Aujourd'hui, cet établissement avec 90 professionnelles, propose un accompagnement au sein d'un hébergement ou à domicile en milieu ordinaire pour 71 personnes adultes en situation de handicap intellectuelles. La rencontre en 2021 avec Patrick Le Bellec, chargé de mission Art et Espace Public pour la ville de Dunkerque et cofondateur du collectif En Rue, a bouleversé notre conception d'un établissement médico-social. En prélude de la rénovation du quartier Degroote de la ville de Têteghem, nous avons esquissé le dessein du projet FAB LAB effet papillon. Une épopée artistique et humaine co-portée par l'Association Territoire Europe et l'Association des Papillons Blancs de Dunkerque. La création de ce nouveau collectif rassemble des personnes en situation de handicap intellectuel, des travailleurs sociaux, des professionnelles des papillons blancs, des familles, des administrateurs, des habitants du quartier, des bénévoles, des artistes et toutes les personnes qui souhaitent œuvrer à nos côtés. Chaque année nous organisons, des résidences d'artistes, des ateliers découvertes de la nature, des débats citoyens, des drôles de fêtes, des chantiers participatifs et un festival.

## Melissa Ryke

Melissa Ryke - artiste et enseignante à l'Esä Dunkerque. Artiste australienne basée à Bruxelles, elle développe une pratique transdisciplinaire explorant les expériences d'écoute incarnées, à la croisée du *field recording*, de l'installation et du mouvement. Diplômée avec First Class Honours in Fine Arts de l'Université de Technologie du Queensland (QUT) à Brisbane, elle a également obtenu un DNSEP à l'École Supérieure d'Art de Tourcoing, puis suivi le programme European Postgraduate in Art in Sound à KASK. Elle poursuit actuellement un doctorat de recherche en création artistique à Kunstuniversität Linz en partenariat avec la ZHdK. Son travail a été projeté, diffusé et exposé à l'international, notamment à Ars Electronica, à la BBC Radio, au Palais des Beaux-Arts de Lille, à la Seventh Gallery de Melbourne, à Boxcopy Brisbane, à STUK Leuven et à la Centrale d'Art Contemporain de Bruxelles.

## Johann Schulz

Diplômé des Beaux Arts de Rennes en 2000 et de l'université de Lyon 2 en 2012, il a été tour à tour, artiste, musicien, fondateur d'un label phonographique, directeur et programmateur d'une salle de concert et d'un festival de musiques actuelles et innovantes à Cherbourg en Cotentin à partir de 2006, programmateur de la SMAC le Tétris au Havre entre 2012 et 2016 puis Directeur du pôle régional Hauts-de-France depuis 2018. Actuellement co-secrétaire du CRAC Hauts-de-France, co-Président de POOP (pour une Observation Participative et Partagée), et représentant de l'UFISC au COREPS Hauts-de-France.

## Clio Simon

Après cinq ans au Chili, l'artiste-chercheuse Clio Simon est diplômée du Fresnoy-Studio national. Dans son travail, elle convie scientifiques, artistes, citoyens à « Faire communauté ». Son travail est récompensé par des Prix tels que Hors Pistes / CentrePompidou, Mondes Nouveaux, Tënk et rejoint la collection du FRAC Grand Large - Hauts-de-France. Sa première exposition personnelle a lieu au CRP/ (Hauts-de-France). Syndiquée au STAA CNT SO, Clio Simon défend activement le projet de loi «Pour une continuité de revenus» qui permettrait enfin aux artistes-auteurs de bénéficier du droit à un revenu de remplacement versé par l'assurance chômage. En 2024, elle co-fonde le collectif des « Travailleur-euses de l'art 59 » pour une reconnaissance du travail artistique comme une activité socialement nécessaire.

## Sébastien Staes

Après un parcours professionnel mené dans différentes entreprises de construction (bâtiments tertiaires et collectifs, réhabilitations...), Sébastien Staes est chargé d'études chez RAMERY Génie civil – Travaux services Dunkerque depuis 2017. Spécialisée dans les interventions au sein d'industries, dans des milieux contraints et restreints, cette entreprise réunit des salariés qui n'hésitent pas mêler leur savoir-faire à la sensibilité d'artistes. À l'écoute de leurs souhaits et projets, c'est ainsi que l'entreprise RAMERY a accompagné Séverine Hubard pour la réalisation de sa sculpture Le Sablier, 2017 (Dunkerque) ; Delphine Reist pour l'installation Grande unité de production, 2022 ; Apolline Ducrocq pour les œuvres de son projet « Les Îlots Bleus », 2022. Ces collaborations élargissent les horizons de chacun et permettent d'explorer de nouvelles perspectives.

## Charlie Wellecam

Artiste-auteur diplômé de la HEAR et installé à Amiens depuis 2015, Charlie Wellecam s'investit fortement dans le tissu associatif des Hauts-de-France. Référent depuis 2022 du pôle arts visuels de la Briqueterie, il contribue à structurer la scène locale en accompagnant les artistes-auteur-ices sur l'ensemble des enjeux liés à leur carrière. Il a participé en 2021 aux concertations arts visuels d'Amiens Métropole et publié la même année une lettre ouverte dénonçant la précarité du secteur. Sa pratique du dessin et de la peinture explore des enjeux contemporains, politiques et philosophiques, mêlant réflexion engagée et sensibilité plastique.

## — OUVRAGES —

ANSELME, L. ; COLER, P. ; FOURREAU, É. ; RICHARD, M. (dir.). *Droits culturels. Les comprendre, les mettre en œuvre*. Toulouse : Éditions de l'Attribut, coll. « Culture & Société », 2022. 224 p. ISBN 978-2-36209-118-4.

LE STRAT, P. N. *Le travail du commun*. Paris : 2016. 310 p. ISBN 979-10-95630-04-3.

## — RAPPORTS INSTITUTIONNELS —

BETHENOD, M. Le renforcement de la scène artistique française : panorama et propositions [En ligne]. Paris : Ministère de la Culture, 2025.  
Disponible sur : <https://www.culture.gouv.fr/presse/communiqués-de-presse/publication-du-rapport-sur-le-renforcement-de-la-scène-française-d-art-contemporain-a-la-suite-de-la-mission-confiée-a-martin-bethenod>

MINISTÈRE DE LA CULTURE. Art & Mondes du travail [En ligne]. Paris : Ministère de la Culture, 2017.  
Disponible sur : <https://www.culture.gouv.fr/Espace-documentation/Publications-revues/Art-et-mondes-du-travail>

OUDART, P. Cold Case. Rapport relatif aux écoles supérieures d'art territoriales [En ligne]. Paris : Ministère de la Culture, 2023.  
Disponible sur : <https://www.culture.gouv.fr/Espace-documentation/Rapports/Rapport-relatif-aux-ecoles-superieures-d-art-territoriales>

RACINE, B. L'auteur et l'acte de création [En ligne]. Paris : Ministère de la Culture, 2020.  
Disponible sur : <https://www.culture.gouv.fr/Espace-documentation/Rapports/Lauteur-et-l-acte-de-creation>

50° NORD – 3° EST. Diagnostic arts visuels Hauts-de-France [En ligne]. Lille : 50° NORD – 3° EST, 2023.  
Disponible sur : <https://50dn-03de.eu/portfolio-items/diagnostic-arts-visuels-hdf/>

## — TEXTES ET RESSOURCES EN LIGNE —

BAREY, J.-J. ; CATIN, A. ; CAUSSE, M. ; CHARZAT, B. ; COHEN, O. ; CINTERO, J. ; JONNIAUX, É. ; LANNEAU, G. ; MAUGER, C. ; SIMON, E. Pour une continuité de revenu des artistes-auteurices [En ligne]. 2023.  
Disponible sur : <https://continuite-revenus.fr/>

BOUSSOLE DE L'ART CITOYEN (La). Renforcer l'impact de votre projet, grâce à l'évaluation [En ligne]. Paris : Fondation Daniel et Nina Carasso, 2019 (mise à jour 31 juillet 2020).  
Disponible sur : <https://www.fondationcarasso.org/>

CHARTRE DE LA COOPÉRATION CULTURELLE 2023–2027. [En ligne]. Ville de Lyon, 2023.  
Disponible sur : <https://www.lyon.fr/sites/lyonfr/files/content/documents/2023-07/charte-cooperation-culturelle-2023-2027.pdf>

DUROCQ, Apolline. Les Îlots bleus. Texte par Doriane Spiteri [En ligne].  
Disponible sur : [www.fracgrandlarge-hdf.fr](http://www.fracgrandlarge-hdf.fr)

BRYGO, M. ; GROMMEN, C. Météore [En ligne]. Valenciennes : Travail & Culture, 2021–2025.  
Disponible sur : <https://maximebrygo.com/Meteore>  
<https://cielgrommen.com/Meteore>

## — CATALOGUE D'EXPOSITION —

Catalogue de la biennale Valeurs Croisées. Villeneuve-d'Ascq : LaM, 2008.

# PRÉSENTATION DU PÔLE

## 50° NORD – 3° EST

Créé en 1996, 50° NORD – 3° EST / pôle arts visuels Hauts-de-France & territoires transfrontaliers est une association loi 1901 qui favorise le développement des arts visuels en Hauts-de-France et sur les territoires transfrontaliers. Elle rassemble, dans un cadre démocratique et coopératif, un large réseau de professionnel·les qui œuvrent à la structuration durable du secteur des arts visuels (arts plastiques, design, images en mouvement et photographie) en organisant des actions communes au service de l'intérêt général.

50° NORD – 3° EST développe son projet autour de cinq axes stratégiques :

- une stratégie de rayonnement et de structuration des territoires ;
- la professionnalisation des métiers de l'art et de la culture ;
- une politique de coopération à l'échelle régionale, transfrontalière et internationale ;
- un engagement durable, intégrant les enjeux environnementaux et sociétaux dans les pratiques professionnelles ;
- une organisation collective et partagée, au service d'une gouvernance représentative et d'un fonctionnement transparent.

50° NORD – 3° EST fédère ainsi un ensemble de professionnel·les des arts visuels de la région Hauts-de-France et des territoires transfrontaliers pour œuvrer à une meilleure reconnaissance du secteur, dans une démarche inclusive, attentive aux conditions de travail des artistes et des structures. En s'appuyant sur la structure du pôle, les adhérents définissent les orientations prioritaires, participent aux instances statutaires et co-construisent les actions à mener.

### Comité de pilotage des 1<sup>ères</sup> assises

Ruchi Anadkat, BPS22, Clotilde Boitel,  
Darya Brient – Galerie de l'Est, École supérieure d'art |  
Dunkerque–Tourcoing, espace 36, FRAC Grand Large  
– Hauts-de-France, La chambre d'eau, LaM – Lille  
métropole musée d'art moderne d'art contemporain  
et d'art brut, Marc Lasseaux, Maxime Manac'h,  
Le Fresnoy – Studio national des arts contemporains,  
L'être lieu, la malterie – arts visuels, Lucie Orbie,  
Jean Pommerolle, POLARIS – Réseau magnétique  
des écoles d'art publiques des Hauts-de-France,  
Mathilde Sauvillers

### Coordination des assises par 50° NORD – 3° EST

Madleen Hugon, assistante de la secrétaire générale  
(en stage)  
Ségolène Jugan, responsable de la communication  
et des projets  
Lucie Orbie, secrétaire générale

### Contributeurs

Amanda Crabtree, Morgane Clerc, François Decoster,  
Laurent Deleroix, Keren Detton, Apolline Ducrocq,  
duo ORAN, Grégory Fenoglio, Sandrine Frescal,  
Véronique Goudinoux, Justine Hermant, Thierry  
Heynen, Marie Huchin-Lemaire, Éric Jarrot, Ludovic  
Julié, Anne Lacoste, Marc Lasseaux, Mehdi Lassus,  
Paul Leroux, Élodie Lombarde, Florian Bulou-Fezard,  
Gilles Mazzufferi, Pascal Marquilly, Nicolas Naudé,  
Lucy Nuzit / Lucie Houlbrecque, Lucie Orbie,  
Nathalie Poisson-Cogez, François Pouthier,  
Loïc Reboursière, Lucie Renaut-Cadart, Manuel  
Reynaud-Guidea, Mélissa Ryke, Cathy Samiez,  
Johann Schulz, Cléo Simon, Sébastien Staes, Zoé Top,  
Benoit Villain, Aude Vilette, Charlie Wellecam

### Synthèse

Laure Canaple

### Coordination et suivi de la synthèse

Lucie Orbie, secrétaire générale  
Ségolène Jugan, responsable de la communication  
et des projets  
Margaux Hallot, assistance à la coordination éditoriale  
(en stage)

### Conception graphique

Yann Linsart – The Viewer Studio

### Publiée par

50° NORD – 3° EST / pôle arts visuels Hauts-de-  
France & territoires transfrontaliers / 50dn-03de.eu

Les assises sont organisées dans le cadre de la  
programmation annuelle du pôle 50° NORD – 3° EST  
qui est rendu possible grâce à l'engagement du  
conseil d'administration du pôle, au soutien de la Drac  
Hauts-de-France, de la Région Hauts-de-France,  
du Département du Nord et de l'Adagp – copie privé  
& la complicité de L'être lieu et de la Cité scolaire  
Gambetta-Carnot.

Le pôle remercie vivement la cité scolaire Gambetta  
– Carnot et L'être lieu de leur accueil, les étudiants et  
étudiantes pour leur plein investissement dans la  
préparation et l'accueil de cette journée et l'ensemble  
des intervenants, intervenantes et modératrices pour  
la richesse des contributions.



50° NORD  
– 3° EST

Pôle arts visuels Hauts-de-France  
& territoires transfrontaliers

### Avec le soutien de



### Avec le partenariat de

